

BAGNES, VILLETTE

Maison Carron (BCV17)

Bâtiments romains

Documentation des profils et du fond de l'excavation
(septembre 2017)



Vue générale du chantier, depuis l'ouest. © Archeotech SA

Olivier Paccolat
Marie - Paule Guex
avec une contribution d'Evelyne Broillet-Ramjougé

Mai 2018

PERIODE V et VI

Activité agricole

- 17 Equipements modernes
- 16 Terre agricole récente/actuelle

égout en ciment, conduite swisscom, conduite électrique

5, 6, 7, 115, 146

160

PERIODE IV

Occupation médiévale / moderne

- 15 Terre agricole/trou de pierres
- 14 Mur de terrasse agricole

78, 154/112

M16 ? M107

PERIODE III

Occupation du Haut Moyen Age

- 13 Tombe
- 12 Bat 3
- 11 Excavation

T2-UT94 ? T1-UT89

114

147
M14, M15
116, 153, 117
118, 148, 62

161

PERIODE II

Occupation d'époque romaine

- 10b Comblement/réutilisation ruines/abandon
- 10a Transformations
- 9b Bat 1 et 2 (état2)
Terrassements
- 9a Bat 2 (état1)
- 8 Trace d'occupation

156
49, 50?
26, 36, 37, 38, 39, 42,
43, 44, 45, 46, 47, 48, 52

TP1, 2, foyer 3, 4, 20,
64, 65, 77, 79, 80, 98, 99

TP151

porte 97+95-96

foyer 103-104

Bat 1: M8, M9, M101, M102
sol int17, sol ext 68

Bat 2: M10+88, M12+81, M13, M19+67,
sols int 11, 21, 109, 110, 111, sols ext 68, 92

27, 51, 66, 69, 86, 87, 135, 136, 140, 152, 155

TP93

- -? - M18A-B, 123, 106 - 108, 100

M159

PERIODE I

Environnement naturel et premières activités agricoles

- 7 Alluvions fines/débordement de bisse
- 6 Terrassements/terre agricole
- 5 Niveau de marche/fond de labours
- 4 Bisse?
- 3 Colluvions grossières
- 2 Alluvions fines/débordement de bisse
- 1 Dépôts torrentiels

54, 55, 56, 57, 59, 60, 61, 140, 141, 142

30 = 128 = 85, 126

139

158, 28, 157

31 = 129, 63, 65, 130, 131, 132, 133

82, 83, 84, 105, 119, 122

32

33

120

121

34, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 91, 125

Table des matières

Fiche signalétique	2
1 CONTEXTE DE L'INTERVENTION	4
1.1 Déroulement des travaux	4
1.2 Contexte géographique, historique et archéologique	5
2 DECOUVERTES ARCHEOLOGIQUES	6
2.1 PERIODE I : ACTIVITES AGRICOLES	6
1 Les dépôts torrentiels	6
2 Des alluvions fines résultant peut-être de débordements de bisse	6
3 et 4 Des colluvions grossières et l'hypothèse d'un bisse	6
5 Un niveau d'utilisation ou fonds de labours	7
6 Terrassement du secteur ou terrain agricole	7
7 Alluvions fines	7
2.2 PERIODE II : AMENAGEMENTS ROMAINS	7
8 Des traces ténues d'une occupation antérieure aux bâtiments	7
9 Les deux bâtiments d'époque romaine	8
10a Transformations dans les bâtiments	10
10b Abandon, comblement, occupation de ruines	11
2.3 PERIODE III : AMENAGEMENTS DU HAUT MOYEN AGE	12
11 Excavation et structure indéterminée	12
12 Construction du bâtiment Bat3	13
13 Implantation d'une tombe à inhumation	13
2.4 PERIODE IV : ACTIVITES AGRICOLE MEDIEVALES / MODERNES	13
14 Mise en place d'un mur de terrasse agricole ?	13
15 Fosse d'épierrage	14
2.5 PERIODES V et VI : ACTIVITES AGRICOLES ET EQUIPEMENTS CONTEMPORAINS	14
16 Terre agricole récente	14
17 Egout et conduites	14
3 MOBILIER	14
4 LA DEMEURE D'UN NOTABLE ROMAIN ?	15
5 FIGURES	17
6 PEINTURES MURALES	33
7 DETERMINATION DES CERAMIQUES	42
8 DOCUMENTS ANNEXES	43
-Liste des unités de terrain (UT)	
-Liste des relevés	
-Liste du mobilier	
-Liste des datations ¹⁴ C	

Fiche signalétique

Commune :	Bagnes, VS, district d'Entremont
Lieu-dit :	Le Châble, Villette
Chantier :	Maison Carron.
Sigle :	BCV17
Coordonnées :	CNS1325, 2'582'575/1'103'405. Altitude : 830 – 832 m.
Projet :	Construction d'une maison familiale sur une parcelle libre de construction.
Maître d'œuvre	<i>Fidservices</i> , Julien Moulin
Terrassement :	<i>Bérard Transports</i> , Vollèges
Surface documentée :	235 m ² et 73 m de coupe sur 0,50 – 2 m de hauteur.
Surface fouillée	20 m ² , sur une profondeur de 0,50 m en moyenne.
Date de l'intervention :	Du 11 septembre au 5 octobre 2017
Coordination :	Archéologie cantonale (C. Brunetti)
Mandataire :	Bureau TERA Sàrl, Sion, (O. Paccolat)
Equipe de fouille :	Marie-Paule Guex (archéologue responsable sur place), Fabien Maret (archéologue), Ludovic Bender (archéologue, relevés photogrammétriques), Marianne de Morsier Moret (dessinatrice), Candeias Carriço J., Carvalho Pinto Miguel, Nogueiro Paolo (ouvriers, fouilleurs).
Topographie :	Archéologie cantonale
Photogrammétrie	<i>Archeotech SA</i> , Epalinges (Olivier et Elise Feihl, relevé des vestiges à l'aide d'un drone).
Elaboration :	Marie-Paule Guex, Olivier Paccolat
Infographie :	Marianne de Morsier Moret
Datation :	Milieu 1 ^{er} s. apr. J.-C. – Haut Moyen Age/ époque moderne.

Résumé

L'excavation du terrain pour la construction d'une maison familiale a révélé la présence de maçonneries d'époque romaine et des témoins d'activités agricoles. Deux corps de bâtiments contemporains ont été dégagés. Le premier (Bat1), de forme carrée (6 x 6 m hors tout), est équipé d'un sol en mortier. On y accédait depuis l'aval. Le décor pariétal retrouvé dans la démolition peut être attribué aux 1^{er} comme au 2^e siècle. Le second bâtiment (Bat2), distant de 1,50 m du premier, est partiellement reconnu. Seul l'angle nord-est de l'édifice a été documenté (8 x 5 m), la plus grande partie étant conservée sous les propriétés voisines. De plus grande dimension, il comporte au moins quatre locaux étagés dans la pente. Les locaux L1 et L2 ont été en grande partie détruits par les travaux d'excavation, tandis que les locaux L3 et L4 ont été partiellement dégagés le long de la coupe stratigraphique. Un seuil a été observé entre les pièces L2 et L4. Les remblais comblant ces salles, en particulier les locaux L3 et L4, ont livré des éléments de *tubuli* provenant d'un chauffage proche et de nombreux éléments d'un décor mural peint daté du 2^e voire du 3^e siècle. Le mobilier indique une occupation du site entre le milieu du 1^{er} et la fin du 4^e siècle. Dans le seuil du bâtiment Bat1, une tombe à inhumation, probablement du Haut Moyen Age, a été implantée. On ne sait si l'édifice était alors encore en élévation.

La parcelle est ensuite marquée successivement par une excavation de la zone devant les bâtiments, puis par la construction d'un nouveau bâtiment en maçonnerie (Bat3) et enfin par la présence d'une inhumation d'enfant entre les bâtiments Bat1 et Bat3.

Les dernières occupations sont à caractère agricole avec la mise en place d'un mur de terrasse parallèle à la pente. Une fosse d'épierrage est implantée plus tardivement contre ce mur dans la partie sud. La parcelle est ensuite entièrement recouverte de prairies, affectation qu'elle va garder jusqu'à nos jours.

1 CONTEXTE DE L'INTERVENTION

L'architecte du projet reçoit l'archéologie cantonale (Sylvain Ozainne) sur place le 19 juillet pour expertiser les maçonneries en majeure partie détruites par les travaux de la pelle mécanique. Leur appartenance à des bâtiments d'époque romaine sera confirmée le lendemain par l'évaluation complémentaire de Marie-Paule Guex et de Romain Andenmatten (bureau TERA). Au terme d'une interruption de près de 2 mois provoquée par la résolution temporaire des problèmes administratifs, la fouille débute le 11 septembre pour se terminer le 5 octobre.

Etat des lieux avant le début des travaux

Les vestiges apparaissent entre 0,50 – 0,80 m sous la surface du terrain actuel. Les travaux d'excavation à la pelleteuse ont détruit l'essentiel des constructions romaines au sud de l'égout traversant la parcelle, soit sur la quasi-totalité de l'emprise du chantier. Seuls les aménagements situés en limite de fouille, sous la conduite de l'égout et dans l'angle nord-ouest sont encore préservés sur leur hauteur initialement conservée. La zone détruite s'étend ainsi sur plus de 100 m² (**Fig. 4**) avec pour conséquence la disparition du volume des constructions dans la partie amont (nord-est), tandis qu'en aval (sud-ouest), seules les fondations sont encore reconnues. Les aménagements des bâtiments, leurs enduits muraux et le mobilier archéologique ont disparu dans les déblais de la pelleteuse ; de ce fait il n'était d'emblée plus possible d'attribuer de fonction précise à ces locaux ni d'analyser les restes architecturaux. Les destructions ont enfin oblitéré la plupart des raccords stratigraphiques existants, en particulier ceux entre les bâtiments Bat1 et Bat2, comme ceux entre les aménagements postérieurs à l'occupation romaine. Ces dégâts provoquent un degré d'incertitude dans la succession chronologique des vestiges qui sera rappelé dans les différents chapitres de ce rapport

1.1 Déroulement des travaux

Les travaux archéologiques ont commencé par l'évacuation des déblais encore présents sur la parcelle. Au sud de la conduite d'égout, toute la surface a été dégagée sous surveillance archéologique jusqu'à l'apparition des vestiges encore conservés au fond de l'excavation. Au nord de l'égout, la zone, partiellement excavée, a révélé deux murets isolés ainsi que l'angle nord du bâtiment Bat1.

A la demande de l'Archéologie cantonale, deux sondages plus profonds que le terrassement prévu ont été ouverts en amont et en aval du chantier pour s'assurer de l'absence de niveaux ou de structures archéologiques plus anciens. Le premier sondage (nord-est) est établi au pied du profil amont du chantier, le second (sud-ouest), de plus grande dimension, en bordure aval de la parcelle et hors de l'emprise de la future maison.

Au terme du terrassement, tous les profils conservés sur le terrain ont été rectifiés à la verticale et soigneusement nettoyés pour être documentés. Il s'agit des bords nord-ouest, nord-est et sud-est de l'excavation (dessins de terrain stg6, stg2 et stg5, stg1) ainsi que les deux coupes de la bande de terrain préservé sous l'égout (stg3 et stg4). Un relevé par photogrammétrie a été réalisé pour faciliter la prise de données. Les vestiges encore conservés en plan ont été soigneusement dégagés et ont fait l'objet d'une prise de vue par drone pour obtenir des orthophotographies et un modèle numérique du terrain en trois dimensions (Archéotech SA).

Les délais très courts de l'intervention archéologique ont nécessité une stratégie de fouille orientée dans la mesure du possible vers la compréhension et la restitution des parties détruites lors de l'excavation initiale. Ainsi les vestiges n'ont pas tous été entièrement

dégagés ; ils ont fait souvent l'objet de vérifications localisées par le biais de décapages restreints en plan ou de lucarnes pratiquées dans les coupes.

Les principaux documents présentés dans ce rapport sont le plan compilé des vestiges (**Relevé 1**), le profil sud-est du chantier (**Relevé 2**), le profil nord-est du chantier et son prolongement dans le profil sud sous la conduite d'égout (**Relevé 3**). Deux coupes ont été restituées, l'une du nord-est au sud-ouest à travers les locaux 1 et 2 du bâtiment Bat2 (**Relevé 4a**), l'autre du nord-ouest au sud-est à travers les deux bâtiments (**Relevé 4b**). Un tableau chrono-stratigraphique opérant comme un fil conducteur est à consulter en parallèle de ces relevés au début du rapport (dos de la couverture)¹.

1.2 Contexte géographique, historique et archéologique

Le village de Villette se situe sur la rive droite de la Dranse de Bagnes, au pied du versant abrupt au sommet duquel est établi le plateau de Verbier (**Fig. 1**). Des dépôts morainiques et torrentiels tapissent le bas de la pente, dont le « cône de Fontenelle », sur lequel se trouve Villette² (**Fig. 2**) ; leur surface est recouverte de colluvions. Des cours d'eau sillonnent l'endroit en direction de la Dranse : un torrent important s'écoule à quelques centaines de mètres au nord-ouest du cône, tandis qu'un ruisseau, aujourd'hui enfoui sous les constructions modernes, se trouve une centaine de mètres seulement au sud-est (**Fig. 3**).

Le site antique de Villette domine d'environ 20 m le cours actuel de la Dranse. Juste en aval se trouve un « bord d'érosion »³ de forme arquée, provoqué vraisemblablement par la rivière. Dans le paysage actuel, cette boucle naturelle demeure perceptible par la disposition des maisons en arc de cercle, le long de son arête supérieure. L'âge de cette formation est indéterminé ; il est probablement antérieur à l'époque romaine⁴.

Bien que ponctuelles, les découvertes archéologiques attestent une occupation du site dès la Préhistoire : quatre tombes de type Chamblandes ont été mises au jour en 1984 au chemin des Dzardis 64⁵. Villette est situé sur le chemin de la Fenêtre de Durand, où des clous de chaussure romains ont été mis au jour⁶ ; ce passage était vraisemblablement utilisé bien avant l'époque romaine. Il faut également mentionner la proximité de la voie romaine du Grand-Saint-Bernard empruntant la vallée d'Entremont à 8 km de là et la présence d'autres sites romains dans les environs, notamment à Vollèges, au Levron ou à Sembrancher⁷. Une église romane est documentée sous l'église de Vollèges, en parallèle avec l'existence possible d'un édifice plus ancien⁸. Au Châble, la maison de la Cure est mentionnée déjà aux 12^e - 13^e siècles⁹, tandis que la maison de l'Abbaye remonterait au moins au 14^e siècle¹⁰.

¹ Remerciement à Marc-André Haldimann pour la relecture du document.

² M. Burri, « Histoire et préhistoire glaciaires des vallées des Drances (Valais) », *Eclogae geol. helv.*, 67, 1, 1974, pp. 135 – 154.

³ C'est le terme utilisé sur la carte géologique. M. Burri, L. Jemelin, Feuille : 1325 Sembrancher. Notice explicative. Atlas géologique de la Suisse. 1 :25000. Commission géologique suisse. Bâle, 1983.

⁴ Cette formation n'a pas été provoquée par la débâcle du Giétro du début du 19^e siècle, car les maisons construites sur le sommet de ce bord d'érosion sont plus anciennes.

⁵ N. Elbiali et al., « Cistes néolithiques de type Chamblandes à Bagnes – Villette (Valais, Suisse) », *Annuaire de la société suisse de préhistoire et d'archéologie*, 70, 1987, pp. 7 – 33.

⁶ Projet de prospections archéologiques Interreg 2013 – 2015, Olivier Paccolat, Fabien Maret, *Prospections Valais – Vallée d'Aoste (2013 – 2014)*, rapport d'intervention de 2015, disponible auprès de l'Archéologie Cantonale du Valais.

⁷ Collectif, *Vallis Poenina, Le Valais à l'époque romaine (I^{er} siècle – V^e siècle)*, catalogue de l'exposition. Musées cantonaux du Valais, Sion 1998, en particulier « Le val de Bagnes », pp. 175-177.

⁸ A. Antonini, « Les recherches archéologiques de l'église Saint-Martin de Vollèges (hiver 2005 – 2006) », *Vallesia* LXIII, 2008, pp. 203 – 223.

⁹ C. Payot, A. Meilland, M. Hiroz, *Mandat « Musée de Bagnes : ancienne cure du Châble ». Rapport d'activités, premiers résultats historiques et description architecturale*. Rapport du bureau CLIO, 2011.

¹⁰ C. Payot, M. Hiroz, *Projet « Maison abbatiale du Châble ». Recherche historique et description architecturale*. Rapport du bureau CLIO, 2010.

2 DECOUVERTES ARCHEOLOGIQUES

La séquence archéologique comprend six périodes principales, attribuées à l'époque romaine (I et II), au Haut Moyen Age (III), aux époques médiévale/moderne (IV) et contemporaine (V et VI).

2.1 PERIODE I : ACTIVITES AGRICOLES

Les bâtiments d'époque romaine ont été installés sur une terrasse comportant des sédiments fins. Fortement arasé par des dépôts érosifs et les constructions ultérieures, ce replat, naturel ou aménagé par l'homme, a probablement une fonction agricole.

1 Les dépôts torrentiels

Au bas de la coupe nord-est (**Relevé 3**, stg 2) apparaissent des sédiments résultant d'une activité torrentielle (UT34, 70 à 75, 91). Leur pendage, assez faible en regard de la pente du versant rocheux, signale leur atterrissement (**Fig. 5A**).

2 Des alluvions fines résultant peut-être de débordements de bisse

Un fin dépôt de silts beiges assez homogènes et un autre identique de couleur noirâtre (UT32 et UT33) se déposent sur ces niveaux torrentiels. Peu épaisses à l'amont, ces deux couches se développent vers l'aval pour atteindre une épaisseur (restituée) supérieure à 1,20 m. Leur différence de couleur pourrait être due au développement d'un couvert végétal à la surface du premier qui, scellé par le second dépôt, aurait pourri sans oxygène (**Fig. 5B**). Ce type de sédiments légers se dépose lorsque le courant d'eau ou la pente s'estompe. Leur dépôt peut être naturel - un ruisseau ravinant une zone de sédiments fins et débordant faiblement en amont du secteur - ou provoqué par un arrosage par gravité (bisse) pour irriguer des pâturages¹¹. Un replat, dont le rebord sud-ouest a disparu, doit être restitué à cet emplacement. Les céramiques recueillies dans ce sédiment fixent son dépôt à partir du milieu du 1^{er} siècle après J.-C. Il s'agit en particulier de panses d'un plat Drack 6 en sigillée helvétique (TSD) et de fragments de cruche (CRU)¹².

3 et 4 Des colluvions grossières et l'hypothèse d'un bisse

La partie amont des alluvions fines est recouverte par des colluvions grossières dont le pendage sud-ouest est - à l'instar des sédiments torrentiels - peu prononcé (UT82 et 84). En revanche, leur extrémité sud-ouest, abrupte (UT28), n'est pas naturelle. Dans la coupe de terrain nord-est (**Relevé 3**, stg 3) apparaît un fossé (UT157) de 0,80 m de profondeur qui semble avoir été creusé dans les colluvions. Seul le bord sud du fossé est observé, le bord nord étant oblitéré par un mur romain (**Fig. 6**, M10). Sa section d'abord évasée devient ensuite verticale. Son fond est plat. Les différentes sections de ce fossé observés dans les deux autres profils au nord-est (**Relevé 3**, stg 3, UT28 et dessin de terrain stg6) permettent de restituer un tracé rectiligne sud-est / nord-ouest, légèrement en diagonale par rapport à la pente du versant. La largeur restituée de ce canal est de 0,50 à 0,60 m et sa pente moyenne de 2,5%¹³. Ces caractéristiques correspondent à celles d'un bisse d'irrigation analogue à

¹¹ Aucune trace de labours n'a été repérée à la surface des silts.

¹² K016, voir liste du mobilier en fin de document.

¹³ Sur un tronçon restitué de 14 m, la différence d'altitude est de 0,35 m, soit une pente de 2,5%.

celui mis en évidence sur le site romain de Pfyngut¹⁴. À Villette, l'alimentation en eau de ce canal pourrait être fournie par le ruisseau attesté une centaine de mètres au sud-est du chantier.

5 Un niveau d'utilisation ou fonds de labours

Au-dessus des colluvions, un niveau horizontal (UT139) de 1 cm d'épaisseur se distingue par un lit de petites pierres roulées repéré ponctuellement sur une longueur de 4 – 5 mètres dans la coupe amont (**Relevé 3**, stg 2 et 3, et **Fig. 5C**). Sa limite ouest érodée apparaît 0,80 m devant la coupe. Cet ancien sol (?) pourrait être associé à la période d'utilisation du bisse.

6 Terrassement du secteur ou terrain agricole

Sur les colluvions et le niveau diffus qui les surmonte, une couche de terre à la fois limoneuse et caillouteuse (UT85 comble et nivelle partiellement la cuvette du bisse (**Relevé 3**, et **Fig. 6**). Il pourrait s'agir d'un remblai rapporté ou d'un amendement pour des cultures. Aucun mobilier n'a été trouvé dans ce niveau.

7 Alluvions fines

Un second dépôt de silts beiges est observable (UT54 à 57, 59 à 61, 140 à 142), surtout dans le secteur nord-ouest du chantier où il atteint une épaisseur d'au moins 0,60 m (**Relevé 3**, stg2, et **Fig. 7A**). Il est entrecoupé de minces lentilles de fins graviers attestant l'alternance d'apports de force différente. Dans le secteur sud de la parcelle, il est oblitéré par les constructions romaines, tandis qu'au nord-est, il comble la dépression de l'ancien bisse. Aucun sillon agricole n'a été repéré dans ces alluvions qui engendrent l'exhaussement du terrain et le redressement de la pente.

2.2 PERIODE II : AMENAGEMENTS ROMAINS

Dans la seconde moitié du 1^{er} siècle, deux bâtiments distincts sont construits l'un sur le replat existant (Bat1), l'autre à cheval sur ce dernier et sur le talus (Bat2). Du bâtiment Bat1, seul l'angle nord est conservé en élévation sur près d'un mètre à l'emplacement de l'égout ; les autres murs ont été détruits jusqu'au niveau des fondations et du sol de *terrazzo* par les travaux d'excavation. Dans le cas du bâtiment Bat2, les murs de façade formant l'angle nord-ouest de l'édifice ont été détruits sur une hauteur de près de 1,50 m jusqu'au lit de pose des fondations, leur élévation étant observée uniquement dans les coupes de terrain. Le mur de refend M12 d'axe nord-est / sud-ouest n'est que partiellement préservé, son parement nord ayant été détruit par la pelleuse. L'amorce du mur de refend (M13) séparant les locaux L3 et L4 a quant à lui été observé en bordure du chantier. Les niveaux de sols sont visibles uniquement en coupe ou ont disparu.

8 Des traces ténues d'une occupation antérieure aux bâtiments

Un petit amas de pierres sans liant (M159) a été repéré en coupe au sommet des silts (UT140) dans la partie nord-ouest de la parcelle (**Fig. 7**). D'une épaisseur de 0,35 m et d'une hauteur conservée de 0,26 m, cette structure de pierres est soit un trou de poteau, soit le solin d'une paroi en matériaux légers. Elle est le seul vestige d'une éventuelle occupation antérieure aux édifices en maçonnerie.

¹⁴ O. Paccolat et al., *Pfyn / Finges. Evolution d'un terroir de la plaine du Rhône. Le site archéologique de « Pfyngut » (Valais, Suisse)*, Cahiers d'Archéologie Romande 121, Archaeologia Vallesiana 4, Lausanne, 2011, pp. 75 – 76.

9 Les deux bâtiments d'époque romaine

Deux bâtiments maçonnés contemporains¹⁵ sont construits sur la parcelle. Le premier (Bat1), de forme carrée, comprend un seul local. Il a été observé sur toute la surface de son rez-de-chaussée. Le second bâtiment (Bat2) comprend au moins quatre locaux étagés dans la pente : seul l'angle nord-ouest a été observé, le reste de l'édifice se poursuivant sous les propriétés voisines au nord-est et sud-est (**Fig. 8**). L'étude du mobilier céramique et des peintures murales indique que ces bâtiments sont construits à partir de la seconde moitié du 1^{er} siècle et qu'ils sont utilisés au moins jusqu'à la fin du 4^e siècle.

9a Un premier état du bâtiment Bat2 ?

Le mur M18 constituant la façade sud-ouest du bâtiment Bat2 semble avoir repris une maçonnerie déjà existante (**Relevés 1 et 2**)¹⁶. L'aspect de ce mur « antérieur » diffère des autres murs du bâtiment ; son ressaut est scellé pas les fondations du mur de refend (M12). Cette première maçonnerie pourrait fonctionner avec un niveau d'occupation en terre battue (UT100) mis au jour au nord-est du mur à une distance de 1,50 m environ (**Fig. 9**). Un niveau de travail (UT106) recouvert d'un sol piétiné (UT108) est également présent au sud-ouest du mur et lui est associé. Ces occupations sont aménagées au sommet des mêmes colluvions (UT105). Un trou de poteau (UT93), observé en bordure de la coupe environ 1 mètre en amont du sol UT100 et implanté dans les alluvions (UT32) (**Relevé 1 et 2, Fig. 10**), pourrait également être une structure plus ancienne malgré l'absence de son niveau d'insertion¹⁷. Ces éléments peuvent former les vestiges résiduels d'un premier état du bâtiment Bat2.

9b Les bâtiments Bat1 et Bat2

Construits dans la pente, les deux bâtiments ont nécessité d'importantes excavations. Le bâtiment Bat1 est profondément implanté dans le talus amont du replat. Le bâtiment Bat2 a non seulement nécessité l'excavation du versant, mais aussi la mise en place d'importants remblais (UT86), en particulier dans la partie aval du local L1 dont le sol est surélevé (**Relevé 3, stg 2, Fig. 6**).

Le bâtiment Bat1

La construction de cet édifice a nécessité l'excavation du terrain sur une profondeur de près de 1,50 m. Un remblai peu épais (UT 58) est déposé sous l'emprise du bâtiment en guise de surface préparatoire. Les murs (M8, M9, M101) sont construits contre terre du côté amont sur une hauteur maximale conservée de 1,50 m¹⁸. Les fondations ont une épaisseur de près de 0,80 m, l'élévation, montée à pierre vue, de 0,45 m (1 ½ pied romain). Du côté intérieur, les fondations – ou tout du moins leur arase – présentent une surépaisseur dans les angles amont permettant de compenser la poussée du terrain¹⁹.

¹⁵ Les matériaux utilisés, pierres et mortier, sont les mêmes.

¹⁶ Le mur M18 est particulier : sa fondation de gros blocs posés à sec est identique à celle des murs des bâtiments Bat1 et Bat2 mais la maçonnerie au-dessus des blocs est différente. On note une différence de mortier dans la liaison de la partie sous le ressaut (M18A) et la partie de l'élévation proprement dite (M18B). Cependant, rien ne permet véritablement d'affirmer si cette particularité relève d'une simple distinction mineure dans un mur unitaire ou si elle atteste deux phases de construction différentes.

¹⁷ Son niveau d'apparition est situé à environ 0,20 m sous le sol UT100.

¹⁸ Mesure prise depuis le lit de pose des fondations.

¹⁹ Ce dispositif, observé uniquement dans l'angle est, a sans doute également été mis en œuvre dans l'angle amont nord (non observé)

Le bâtiment a une forme parfaitement carrée de 6 x 6 mètres hors tout (5,10 m de côté à l'intérieur (**Relevé 1, Fig. 9, Fig.23**). La hauteur conservée des murs dans l'angle nord atteint près d'un mètre. Une porte aménagée au milieu de la façade sud-ouest du bâtiment²⁰ donnait accès à une pièce unique, équipée d'un sol en *terrazzo* (UT17) dont la partie nord est parfaitement conservée (**Fig. 11**). Le mortier, d'une épaisseur de 0,20 m, a été coulé sur un radier serré de petites pierres posées de chant (< 0,15 m de diam. ; **Relevé 4b**). La surface du sol est soigneusement lissée. Le comblement du local, uniquement conservé dans l'angle nord, a livré des tuiles, de la céramique, de la peinture murale et un segment de tuyau en plomb. Les fragments d'enduits peints attestent la présence d'une fenêtre ou d'une porte (rebord peint). Ils appartiennent à un décor relativement commun dès l'époque flavienne²¹. Une couche de plaquettes de schiste gris clair²² (UT49) mise au jour à l'extérieur de la façade nord-ouest du bâtiment signale une toiture couverte d'ardoises (**Relevé 3, stg 3**).

Le long de la façade nord-ouest, le niveau de marche extérieur (UT68) est incliné et devient pratiquement horizontal sur la terrasse (**Relevé 3, stg 3**). Devant le bâtiment (sud-ouest), le sol se situait environ 0,15 m plus haut que le *terrazzo* intérieur. Enfin, le long de la façade entre les deux bâtiments, on peut restituer une pente régulière depuis le replat jusqu'au niveau de marche (UT92) du portique supposé au nord du local L1 du bâtiment Bat2 (**Relevé 4b, Fig.5**).

Le bâtiment Bat2

Seul l'angle ouest de l'édifice a été exploré (min. 8 m x min. 5 m) (**Fig. 8**). Les façades sud-ouest (M18) et nord-ouest (M10) ont été détruites jusqu'au lit de pose des fondations ; les sols et certaines partitions intérieures ont disparu. Le plan de ce secteur est donc restitué à partir de l'observation des coupes de terrain.

L'édifice comporte au moins quatre locaux étagés dans la pente (L1 à L4). Le mur M12 sépare les locaux L1-L2 /L3-L4 dans l'axe nord-est / sud-ouest²³, tandis que le mur M13 constitue la limite entre les locaux L3 et L4²⁴. Le mur de refend entre les pièces L1 et L2 est entièrement détruit. Un remblai assez conséquent (UT86) est observé sous le local L1.

- Le local 1, observé en coupe et fouillé sur une bande d'environ 0,50 m de largeur, est doté d'un sol de *terrazzo* sur radier (UT11) et d'un foyer aménagé postérieurement (UT103) (**Relevés 1 et 3, Fig. 6 et Fig.12**). Si l'on restitue un mur de refend dans le prolongement du mur M13 séparant les locaux L3 et L4 et si l'on admet que le foyer est installé au centre de la pièce, on obtient par projection une longueur de 4,60 m pour le local L1 ; elle correspond exactement à la longueur restituée du local L2. La surface intérieure du local L1 serait ainsi de 15 m² (4,60 x 3,30 m).

- Le local L2 possède les mêmes dimensions restituées que le local L1 (4,60 x 3,30 m). Tous les éléments constitutifs de cette pièce ont disparu²⁵. Le niveau du sol du local est attesté par la porte (UT97) percée après coup dans le mur de refend M12. Le seuil indique qu'il se situait près de 1,20 m en contrebas du *terrazzo* du local L1.

- Les locaux L3 et L4 ont à peine été reconnus le long de la coupe de terrain. Le parement sud du mur de refend M12 a été dégagé pour s'assurer de la disposition des pièces. La

²⁰ Le seuil n'a pas été observé mais est déduit de la présence d'une tombe à inhumation à cet emplacement. Voir *infra*, 10a Transformations dans les bâtiments.

²¹ Voir *infra*, rapport Pictoria, annexe 7 : E. Broillet-Ramjoui, Bagnes, Villette 2017, *Survivance des enduits peints, des mortiers de construction et des stucs*, atelier Pictoria, Lausanne, 12 novembre 2017.

²² Ce type de pierre n'est présent qu'à cet emplacement.

²³ Le mur M12 n'est pas tout à fait parallèle aux façades mais présente un décalage de 0,25 m sur une longueur de 10 m. Il s'agit vraisemblablement d'une erreur de construction.

²⁴ Les murs du bâtiment Bat2 sont plus ou moins construits de la même manière. Les fondations constituées de grosses pierres à sec sont implantées dans une tranchée étroite, seul leur sommet est lié au mortier dans une tranchée un peu plus large. Le ressaut de fondation correspond au niveau de construction et à la base de l'élévation proprement dite qui est montée à vue. Aucun mur n'a livré d'enduit en place.

²⁵ Les restes de sol (UT100) et le trou de poteau (UT93) appartiennent vraisemblablement à un état de construction plus ancien. Voir *supra*, 9a.

surface investiguée est trop étroite (0,20 m) pour fournir des interprétations précises. Ainsi, les sols des locaux n'ont pas été retrouvés : ils sont soit détruits, soit constitués par un plancher. Leur comblement livre des fragments de tuiles et des éléments de *tubuli* associés à une installation de chauffage qui devait se trouver à proximité. De nombreux fragments d'enduits peints ayant subi le feu (incendie ?) ont également été récoltés dans ces deux locaux. Ils appartiennent au même décor pictural, à la fois géométrique et végétal. La technique de pose des couleurs (tracés préparatoires réalisés à la brosse), relativement rare, est connue dès le 2^e siècle (peintures antonino-sévériennes)²⁶.

A l'extérieur du bâtiment, le long de la façade aval (M18), une épaisse couche de mortier (0,16 m, UT111) sans radier est disposée sur un terrassement préparatoire (UT110). Il pourrait s'agir soit du sol d'une nouvelle pièce (portique ?), soit d'un niveau de travail en relation avec la construction du bâtiment. Cette couche, recoupée par un mur plus tardif (M107), n'est conservé que sur 1 à 1,50 m. Le long de la façade nord-ouest (M10), un espace de 1,50 m de large est défini par le mur de façade du bâtiment Bat1 (M101) et par une maçonnerie (M19), vue en coupe uniquement (**Relevé 3**, stg 2), dans le prolongement exact du précédent (**Fig. 5**). Il peut s'agir soit d'un mur continu qui serait lié au bâtiment Bat1 soit de la base d'un pilier. Le niveau de marche (UT92) associé à la maçonnerie M19 et au mur M10 du bâtiment Bat2, a été détruit lors des travaux d'excavation à la pelleuse (**Fig.12**).

10a Transformations dans les bâtiments

Plusieurs transformations et nouveaux aménagements sont attestés au cours de l'existence des bâtiments. Il est difficile de les dater car ils apparaissent souvent tardivement dans l'histoire des édifices.

Mise en place d'un trou de poteau dans le bâtiment Bat1

Dans le bâtiment Bat1, un trou de poteau central (UT151)²⁷ a été implanté dans le sol de *terrazzo* (**Relevé 4b**). D'un diamètre de 0,50 – 0,55 m, sa profondeur est restituée à 0,45 m (sous la surface du sol). Des pierres de calage retrouvées effondrées dans le négatif maintenaient le poteau (**Fig. 13**). L'implantation de ce pilier traduit soit une consolidation de l'étage ou de la charpente, soit une réoccupation du bâtiment déjà partiellement en ruines.

Insertion d'une tombe dans le bâtiment Bat1

Une tombe à inhumation du Haut Moyen Age²⁸ (UT89-T1) a été dégagée dans l'arase de la façade sud-ouest (M102) du bâtiment Bat1 (**Relevé 1**, **Fig. 14** et **Fig.15**). Le squelette est celui d'un adulte de petite taille (env. 1,50 m) reposant dans une fosse peu profonde (0,25 m sous le niveau du sol en *terrazzo*) et entourée de pierres. Arasé lors des travaux d'excavation, le niveau d'ouverture est inconnu ; il est dès lors impossible de savoir si le bâtiment était en ruine ou non lors de la mise en place de la tombe. L'emplacement de cette sépulture dans la partie médiane du mur ne paraît pas fortuit. Il peut signaler la présence d'un seuil de porte comme dans l'édifice maçonné de Gamsen dans le Haut-Valais²⁹. Aucune autre tombe n'étant reconnue à l'intérieur³⁰, on peut exclure la fonction de mausolée ou de

²⁶ Voir *infra*, rapport Pictoria, annexe 7.

²⁷ Le trou était conservé sur 0,20 m de profondeur.

²⁸ Pour la Tombe T1, datation ¹⁴C de la planche du cercueil (UT114) : Poz100447 : 1290 +/- 30 BP, soit 664-770 AD (2 sigma) ; datation du squelette (UT89) : Poz100102 : 1170 +/- 30 BP, soit 771-965 AD (2 sigma).

²⁹ A Gamsen, une tombe a été placée au 4^e siècle sous le seuil d'entrée d'un bâtiment, interprété comme un petit temple. L'affectation de l'édifice change alors en mausolée. A paraître, O. Paccolat (dir.), avec la collaboration de J.-C. Moret, *L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse)*. 6A. *Les agglomérations d'époque historique*, Cahiers d'archéologie romande, *Archaeologia Vallesiana*, Lausanne 2018.

³⁰ Mais il est difficile d'être catégorique puisque le comblement de l'édifice a été complètement évacué par la machine jusque sous le niveau du *terrazzo*, sauf dans l'angle nord.

bâtiment funéraire. Une sépulture d'enfant (UT94-T2) à l'extérieur de l'édifice suggère plutôt l'existence d'une zone funéraire de faible densité sur le site³¹. L'absence de mobilier funéraire corrobore leur datation dans le Haut Moyen Age³².

Installation d'un foyer dans le local L1 du bâtiment Bat2

Dans le bâtiment Bat2, un foyer (UT103) est inséré dans le sol du local L1 (**Fig. 16**). Partiellement observé en bordure de la coupe de terrain, il occupe vraisemblablement le centre de la pièce. Il s'agit d'un foyer circulaire (diam. 0,80 m) à sole plate dallée, délimitée par des schistes posés de chant (**Fig. 17**). Des résidus cendres et charbonneux recouvraient la structure. Une analyse ¹⁴C des ossements récoltés dans les cendres montre que le bâtiment ou tout du moins le foyer a fonctionné jusque dans le Haut Moyen Age (7^e-9^e apr. J.-C.)³³.

Percement d'une porte reliant les locaux L2 et L4 du bâtiment Bat2

Une porte (UT97) est percée à l'extrémité sud-ouest du mur M12 (**Relevé 1 et 2, Fig. 18**). D'une largeur de 1,40 m, elle comprend un seuil en bois (plusieurs grosses planches) dont les négatifs sont encore visibles dans la chape de mortier qui égalise le sommet arraché du mur (**Fig. 19**). Deux piédroits (M95 et M96) maçonnés de 0,20 m d'épaisseur sont construits en guise de chambranle contre l'extrémité arrachée du mur et contre le parement du mur de façade M18. Grâce à cette porte, le niveau de marche des locaux L2 et L4 peut être restitué.

10b Abandon, comblement, occupation de ruines

L'abandon des bâtiments est difficile à préciser car les matériaux comblant les deux édifices sont des remblais rapportés³⁴. Le mobilier le plus tardif récolté³⁵ fournit un *terminus post quem* à partir de la seconde moitié du 4^e, voire au 5^e siècle³⁶. Sur la base de la datation ¹⁴C effectuée dans le remplissage du foyer du local L1 (Poz100105), l'abandon n'intervient pas avant le courant du Haut Moyen Age, en tous les cas pour le bâtiment Bat2. Quant au bâtiment Bat1 qui voit l'implantation au Haut Moyen Age d'une tombe dans son seuil d'entrée, il n'est pas possible d'affirmer qu'il était déjà en ruine.

Le bâtiment Bat1

Le comblement du bâtiment Bat1 n'a été fouillé que sur env. 1 m² dans l'angle nord. La base de ce remplissage est constituée par du limon (UT44) et des fragments de mortier au tuileau fusé (UT42) mêlé de nombreux fragments d'enduits peints. Dans ce premier niveau de démolition, un tuyau d'adduction d'eau en plomb (UT39) a été retrouvé couché contre la paroi. Deux couches de limon contenant quelques rares éléments de démolition (UT43) et du charbon de bois (UT52) scellent le comblement inférieur ; elles livrent quelques trouvailles, dont une monnaie et un style en bronze. La majorité du comblement est composée de nombreux débris de pierres et de mortier avec du matériel archéologique (UT38). Les deux

³¹ Pour la tombe T2, datation ¹⁴C du squelette (UT94) : Poz100103, 1090 1/- 30 BP, soit 892-1014 AD (2 sigma).

³² L'offrande funéraire disparaît peu à peu sous l'influence chrétienne, le passage de l'âme du défunt dans l'au-delà ne nécessitant plus de viatique mais la commémoration par des prières. A. Antonini et O. Paccolat, *Le souvenir des morts entre l'époque romaine et le haut Moyen Age*, In : P. Dubuis (dir), *La mémoire dans la vie, usages du souvenir et de la mémoire en Valais (1^{er} – XX^e siècles, Musées cantonaux du Valais, Sion 2001, pp. 43-55.*

³³ Datation ¹⁴C d'un ossement dans le remplissage du foyer (UT103) : Poz100105 : 1255 +/- 30 BP, soit 672-868 AD (2 sigma).

³⁴ Dans le local L1 du bâtiment Bat2, un niveau charbonneux au sommet de la démolition (UT3) a donné une datation ¹⁴C au cours du 5^e-6^e siècle (Poz100478 : 1535 +/- 30 BP, soit 427-593 (2 sigma)). Cette fourchette chronologique, plus ancienne que la datation effectuée dans le remplissage du foyer de ce local (Poz100105), démontre qu'il s'agit de matériaux déplacés.

³⁵ K009, K023, K024, K025, K032.

³⁶ K019, K024, K025 : coupes Lamboglia 1/3, mortier Drag.45 et coupe Lamboglia 3/8. Voir liste du mobilier en fin de document (chap. 9).

derniers niveaux (UT37 et 36) sont des limons humiques avec peu de matériaux de démolition mais du mobilier archéologique ; ils témoignent de la colonisation de la ruine par la végétation (**Relevé 3**, stg 3, **Fig. 20**). A l'extérieur du bâtiment, une couche (UT49) contenant des plaquettes de schiste gris clair pourrait être interprétée aussi bien comme niveau de construction (déchets) ou de démolition de la toiture (**Relevé 3**, stg 3, **Fig. 21**). Elles sont scellées par des couches humiques et des silts beiges (UT45 à 47).

Le bâtiment Bat2

A l'instar du bâtiment Bat1, des couches de limon contenant des matériaux de démolition avec du mobilier archéologique comblent les locaux L1, L3 et L4³⁷. Ces niveaux ont été fouillés très partiellement le long des coupes de terrain. Dans le local L1, la démolition est essentiellement constituée de pierres, de mortier et par un grand nombre d'ossements de faune (UT20) (**Relevé 3**, stg 2). Le remplissage des locaux L3 et L4 contient principalement des fragments de terre cuite architecturale dont un grand nombre de *tubuli*, de nombreux enduits peints et quelques mobiliers (UT1, 2, 76, 77, 79, 80). Cette différence de composition des remplissages pourrait s'expliquer par l'abandon non contemporain des locaux ou par une fonction différente des pièces (absence d'enduit dans le local L1) (**Fig.22**).

Dans l'angle ouest du local L3, un trou de poteau (UT1) est observé dans les remblais de comblement. Seuls son profil et son remplissage ont été vus en coupe. Ce type d'aménagement témoigne d'une occupation diffuse au sein du bâtiment en ruines. Dans le même local, une épaisse couche de charbons de bois (UT3, 0,10 m d'épaisseur) est observée dans le profil sur une longueur de 0,80 m³⁸.

2.3 PERIODE III : AMENAGEMENTS DU HAUT MOYEN AGE

Les trois événements ci-après, datés par des analyses radiocarbone, sont plus ou moins contemporains.

11 Excavation et structure indéterminées

A moins d'un mètre de la façade sud-ouest du bâtiment Bat1, une excavation (UT161) a été observée sur toute la largeur du chantier (**Relevé 3**, stg 3). Recoupant les niveaux d'abandon du bâtiment (**Fig. 23**), elle semble former la ligne supérieure d'un talus de terrasse qui aurait été comblé. Cette excavation ou plan d'érosion naturelle, observée dans la coupe sud-est (**Relevé 2**) sur plus de 5 m de long, suit la pente naturelle du terrain ; il pourrait s'agir d'un épandage de démolition dans la pente afin d'égaliser le terrain devant les bâtiments. Ces remblais sont constituée d'une première recharge de terre contenant beaucoup de pierres cassées, de schistes délités, quelques fragments de mortier et des tuiles, quelques ossements de faune³⁹ (UT62, 118, 148), et d'une seconde recharge avec moins de pierres (UT116, 153).

A l'extrémité sud de la parcelle (sondage sud-ouest), un niveau de sol légèrement déprimé (UT117) est aménagé au sommet des remblais. Constitué par du limon et des nodules de chaux piétinés et écrasés, il est observé uniquement en coupe sur une largeur 2 mètres (**Fig. 24**). Ses bords remontent légèrement sur 0,20 – 0,30 m ; il n'est pas repéré dans l'autre profil du sondage si bien que son orientation et sa longueur ne sont pas connues. Sa fonction demeure également indéterminée.

³⁷ Le comblement de ces locaux a été totalement détruit par l'excavation initiale à la pelle mécanique.

³⁸ La datation ¹⁴C de ce niveau charbonneux est comprise entre le 5^e et 6^e siècle (Poz100478, voir note 34)

³⁹ La datation de ce remplissage (UT62) n'est pas antérieure aux 8^e-10^e siècles : Poz100104 : 1170 +/- 30 BP, soit 771-965 AD (2 sigma). Cette fourchette chronologique est identique à la datation du squelette de tombe T1 implantée dans le seuil du bâtiment Bat1 (Poz100102).

12 Construction du bâtiment Bat3

Un troisième bâtiment (Bat3), affleurant presque sous la terre végétale, est attesté en limite nord-ouest du chantier ; seul son angle oriental a été dégagé. Les deux murs (M14 et M15), chaînés, sont arasés 0,20 m au-dessus de leur ressaut de fondation (**Relevé 1**). Le mur M14 a une épaisseur de 0,90 pour une longueur observée de 5 m, le mur M15, légèrement moins large (0,80 m), a été vu sur 1,05 m (**Fig. 8, 23, 27**). Leur ressaut de fondation a une largeur de 0,10 m, quand il n'est pas en retrait sous l'élévation. Les lits de pierres de l'élévation sont horizontaux. Aucun sol n'est observé sur le ressaut de fondation ; il devait se situer plus haut et a disparu. L'espace intérieur a révélé la présence d'un remblai riche en pierres et dépourvu de matériel archéologique (UT147). Cette couche reposait sur un autre remblai homogène (UT156) disposé sous le ressaut de fondation et contenant du matériel d'époque romaine (terrassement romain ?). Le bâtiment lui-même est implanté dans les niveaux comblant l'excavation UT161. Sa datation, de même que sa fonction (habitation rurale, écurie, grange, soubassement d'un raccard ?) restent imprécises.

13 Implantation d'une tombe à inhumation

Une seconde sépulture à inhumation (UT94-T2) est apparue entre les bâtiments Bat1 et Bat3, à proximité de la tombe à inhumation T1 (UT89) implantée dans le seuil d'entrée du bâtiment Bat1. Sa relation avec les édifices est inconnue mais elle date globalement de la même époque que la tombe T1⁴⁰.

La sépulture se situe à égale distance (2,50 m) des deux bâtiments. Il s'agit d'une tombe d'enfant (4 – 8 ans), retrouvée fortuitement en toute fin de chantier⁴¹ (**Relevé 1**). Implantée dans les remblais de l'excavation (UT161), la fosse en pleine terre ne se distinguait pas du remblai encaissant (UT62, UT63). Son niveau d'insertion n'a pas été repéré. Le squelette, en position dorsale, bras le long du corps, a été fortement écrasé et abîmé. Il est orienté vers l'est, conformément au rite chrétien. Aucune offrande funéraire n'a été retrouvée.

2.4 PERIODE IV : ACTIVITES AGRICOLE MEDIEVALES / MODERNES

Le mur de terrasse **14** et le trou de pierres **15** sont implantés postérieurement au bâtiment Bat3 et sont d'époque récente.

14 Mise en place d'un mur de terrasse agricole ?

Deux murets (M16 et M107) de caractéristiques différentes mais situés sur le même axe nord-ouest/sud-est ont été observés dans la coupe nord du chantier (M16, **Fig. 7**) et en plan sur un tronçon de 2,80 m dans la partie sud-est (M107, **Fig. 25**). Associés, ils formeraient une ligne parallèle 1,70 m en amont de l'excavation (UT161) (**Relevés 1 et 2**).

La corrélation entre les deux murs est plausible, leur insertion et leur axialité permettant de les réunir. En revanche, l'hypothèse d'un mur unique doit être écartée : le tracé du mur de terrasse traverserait le bâtiment Bat1 dans sa partie aval. Sa base (0,80 à 1,40 m sous le terrain actuel) étant inférieure au sommet conservé des vestiges romains (0,75 m), il devrait apparaître dans le bâtiment Bat1 ou dans la coupe sous l'égout en béton, ce qui n'est pas le cas.

⁴⁰ La datation de cette tombe entre globalement dans la même fourchette chronologique que la tombe T1 du bâtiment Bat1. Poz100103 : 1090 +/- 30 BP, soit 852-1014 AD (2 sigma).

⁴¹ Son dégagement n'a pas été possible, d'où l'absence de documentation photographique.

La hauteur originelle de ces murs n'est pas connue car les pierres ont été récupérées⁴². Un niveau de limon humique (UT78) scellant les vestiges du bâtiment Bat2 pourrait cependant éventuellement fonctionner avec le mur M107. Aucune couche ne peut être mise en relation avec le mur M16 dans l'autre partie du chantier.

15 Fosse d'épierrage

Une fosse de 3 mètres de diamètre comblée par des pierres (UT112), est implantée au pied du mur de terrasse M107 en bordure sud du chantier (**Relevé 2, Fig. 26**). Le remplissage, presque exempt de terre, est caractérisé par des interstices entre les pierres. Ce type de structure est bien connu des archéologues. Il s'agit d'une fosse d'épierrage destinée à regrouper les pierres gênantes extraites des champs lors des labours. Elle traduit l'affectation agricole du versant à cette époque.

2.5 PERIODES V et VI : ACTIVITES AGRICOLES ET EQUIPEMENTS CONTEMPORAINS

16 Terre agricole récente

Le sommet des coupes stratigraphiques est constitué de niveaux de limon humique, plus ou moins graveleux (UT5, 6, 7, 115, 146). Leur épaisseur, comprise entre 0,50 et 0,80 m, témoigne d'une durée d'utilisation assez longue (**Relevés 2 et 3**).

17 Egout et conduites

Un égout en ciment a été installé à travers la parcelle d'est en ouest. Dans la coupe nord-est du chantier, une conduite Swisscom longe le bord nord du chantier. Près de l'angle nord-ouest du chantier, un câble électrique a été mis au jour inopinément par la pelleteuse, et préservé puisqu'il est possible qu'il soit toujours en fonction. Enfin, sur la façade nord-ouest (M10) du bâtiment Bat2, une fosse indéterminée a détruit partiellement la maçonnerie, peu profonde à cet endroit ; un morceau de plastique noir a été oublié avant son comblement.

3 MOBILIER

En raison des surfaces restreintes dégagées, le mobilier récolté est peu abondant. Le métal (12), la céramique (51) et la pierre ollaire (1) ne constituent qu'un total de 64 pièces.

Métal :	N=12 + 3 sachets de scories + 6 vrac indéterminés
Céramique :	N=51
Pierre ollaire :	N=1
Verre :	N=1
Enduits peints :	N=859
<i>Tubuli</i> , pilettes	Une dizaine de fragments en partie prélevés
Ossements humains :	NMI=2 squelettes
Faune :	19 sachets
Prélèvements pour ¹⁴ C	

- Parmi le métal, seules douze pièces ont été identifiées. Six sachets devront être plus précisément analysés pour détermination ou restauration. L'essentiel des éléments sont en fer (8). Au côté de six clous, on observe un style pour l'écriture (K010) et une écaille

⁴² Dans la coupe sud-est, le terrain (UT160) surmontant le sommet du muret M107 ne s'inscrit pas dans la suite des couches qui scellent les vestiges : il pourrait s'agir des restes d'une fosse de récupération des pierres.

d'armure (?) (K023). On signalera encore un tuyau en plomb (K029), deux monnaies en bronze (K011, K025) et une applique en étain ou en aluminium (K031).

- Pour la céramique⁴³, le corpus se monte à 51 tessons au total. Leur nombre est trop faible pour une étude céramologique mais il donne des *terminus post quem* utiles pour la chronologie des constructions. Le mobilier se situe dans une fourchette comprise entre le milieu du 1^{er} siècle et la fin du 4^e ou le 5^e siècle. Le mobilier le plus récent du site comprend une coupe Lamboglia 1/3 et un mortier Lamboglia 45 dont l'utilisation perdure jusque pendant la seconde moitié du 5^e siècle.
- Avec une unité chacun, le mobilier en pierre ollaire et en verre est anecdotique.
- Les 859 fragments d'enduits peints retrouvés dans les quelques m² fouillés en plan font l'objet en annexe d'une expertise préliminaire par Evelyne Broillet-Ramjoué.
- Quelques pilettes et *tubuli* provenant d'un chauffage à proximité ont été prélevés.
- La faune comprend 19 sachets d'ossements.
- Une série de prélèvements de charbons de bois ont été effectués pour des analyses ¹⁴C.

4 LA DEMEURE D'UN NOTABLE ROMAIN ?

Les découvertes archéologiques effectuées à Villette donnent un éclairage nouveau sur l'occupation de la vallée de Bagnes aux époques romaine et médiévale. Observés pour l'essentiel dans les coupes de terrain, les vestiges de six périodes d'occupation ont été identifiés sur la parcelle investiguée. La période I correspond à des activités agricoles, associées à un bisse traversant le secteur de part en part. Sa datation à l'époque romaine est incertaine. La période II voit la construction de deux bâtiments en maçonnerie romains (Bat1 et Bat2) vers la fin du 1^{er} siècle après J.-C. Moyennant quelques transformations, ils vont perdurer jusque vers la fin du IV^e siècle. La période III correspond à la mise en place d'un nouveau bâtiment (Bat3), sans doute au Haut Moyen Age, et à la présence de deux tombes à inhumation dont l'une est implantée dans le seuil d'entrée de l'un des bâtiments romains (Bat1), probablement encore en élévation. Enfin, les périodes IV à VI retracent l'évolution de la parcelle au cours du Moyen Age jusqu'à nos jours, caractérisée par des niveaux et des aménagements essentiellement agricoles.

Parmi toutes les découvertes effectuées sur le chantier de Villette, celle de l'époque romaine (période II) est sans doute d'un apport scientifique majeure pour la connaissance du peuplement des vallées latérales à cette époque. La destruction préalable de la plupart des aménagements lors de l'excavation initiale a malheureusement fortement compromis la compréhension et l'interprétation des vestiges repérés. La plupart des équipements, le mobilier et les restes architecturaux ont en effet été emportés par la pelle mécanique, nous forçant à n'émettre que des hypothèses de travail sans véritable certitude.

Malgré tout, la découverte de constructions romaines de très belle qualité dans un fond de vallée latérale est intéressante à plus d'un titre. Elle témoigne de la progression de la romanisation dans des régions excentrées sous l'influence proche de la capitale valaisanne antique *Forum Claudii Vallensium* (Martigny). Il est vrai que le site ne se trouve pas très éloigné de la voie du Grand-Saint-Bernard qui permettait de relier par la vallée d'Entremont l'Italie aux provinces du nord des Alpes. Le transit par le val de Bagnes pouvait également servir de rocade à cet itinéraire. En effet, le passage par la Fenêtre de Durand conduit par un chemin peu escarpé vers la Valpelline et le val d'Aoste. Des clous de chaussure romains et quelques tessons de céramique ont d'ailleurs été retrouvés à proximité du col⁴⁴.

⁴³ Détermination par Marc-André Haldimann, voir chap. 8 Détermination des céramiques.

⁴⁴ L. Poget, *Archéologie des Vallées des Dranses ; peuplement et passages transalpins secondaire, du Paléolithique à l'époque romaine*, Mémoire de licence de l'Université de Lausanne 2006 ; O. Paccolat et F. Maret, *Projet interreg 2013-2015. Prospections Valais-Vallée d'Aoste (2013-2014). Voie du Grand St-Bernard, Cols de Barasson, Cols Ferret, Fenêtre de Durand*, rapport TERA, Sion 2015.

Le choix de l'emplacement du site paraît avoir été dicté par la proximité et le contrôle de cette voie de passage. En effet, la Dranse est prise à cet endroit dans un goulet d'étranglement qui en facilite le franchissement. L'existence à l'époque romaine d'un pont qui aurait précédé l'actuel est plausible ; il aurait permis de rallier Le Châble et de poursuivre le trajet en direction du haut de la vallée. Sans cette position stratégique, comment comprendre alors que les constructeurs aient choisi une topographie contraignante pour l'établissement de ce complexe alors que de vastes terrains moins pentus sont disponibles une centaine de mètres à l'ouest ?

Les corps de bâtiments découverts sont constitués par de puissantes maçonneries, des murs recouverts d'enduits peints et des sols de *terrazzo*. Introduit par les Romains, l'emploi du mortier de chaux s'est généralisé dans la plaine du Rhône mais est plus rarement attesté en altitude. Au côté des bâtiments du sanctuaire de Jupiter sur le col du Grand St-Bernard (alt. 2437 m) et de la *villa rustica* d'Argnou/les Frisses à Ayent (800 m)⁴⁵, le site de Villette est désormais l'un des établissements ayant livré des maçonneries romaines les plus hautes du Valais (830 m).

La qualité des constructions est remarquable mais la fonction des bâtiments reste encore imprécise en raison d'un plan incomplet et des destructions occasionnées par le décaissement initial. Les deux corps de bâtiments forment un ensemble architectural cohérent, caractérisé par des équipements d'un certain luxe (sols, décor pictural, chauffage et adduction d'eau). Le rare mobilier récolté exclut une fonction religieuse (peu de monnaies ou fibules caractéristiques des sanctuaires valaisans) mais parle plutôt en faveur d'un habitat. Le bâtiment Bat1, de plan carré et à pièce unique, possède d'épaisses fondations (0,80 m) et est doté de contreforts dans les angles intérieurs. Il pourrait s'agir d'une tour comprenant un ou plusieurs étages, un peu à l'écart d'un corps de bâtiment plus important (Bat2). D'une manière générale, les bâtiments à pièce unique, souvent difficiles d'interprétation⁴⁶, se rencontrent dans la partie rurale des domaines. A Villette, cet hypothétique pavillon d'angle à étages, isolé d'un ensemble plus important, serait plutôt en relation avec la résidence principale. Si tel devait être le cas, ce serait là une particularité supplémentaire de cet étonnant site bagnard.

⁴⁵ L. Appolonia, F. Wiblé et P. Framarin (dir.), *Alpis Poenina, Grand Saint-Bernard, Une voie à travers l'Europe*, Aosta 2008 [projet INTERREG IIIA, Séminaire de clôture, 11/12 avril 2008, Fort de Bard (Vallée d'Aoste)], pp. 33-50 ; O. Paccolat (à paraître), *L'établissement d'Argnou/les Frisses (Ayent)*.

⁴⁶ J. T. Smith, *Roman Villas. A Study in Social Structure*, New York 1997, en particulier pp. 104-106.

5 FIGURES

Sauf mention contraire dans les légendes des illustrations, tous les dessins et photographies sont du bureau TERA Sàrl.



Fig. 1. Bagnes. Villette. Vue générale du village et position du site (point rouge). © Swisstopo.

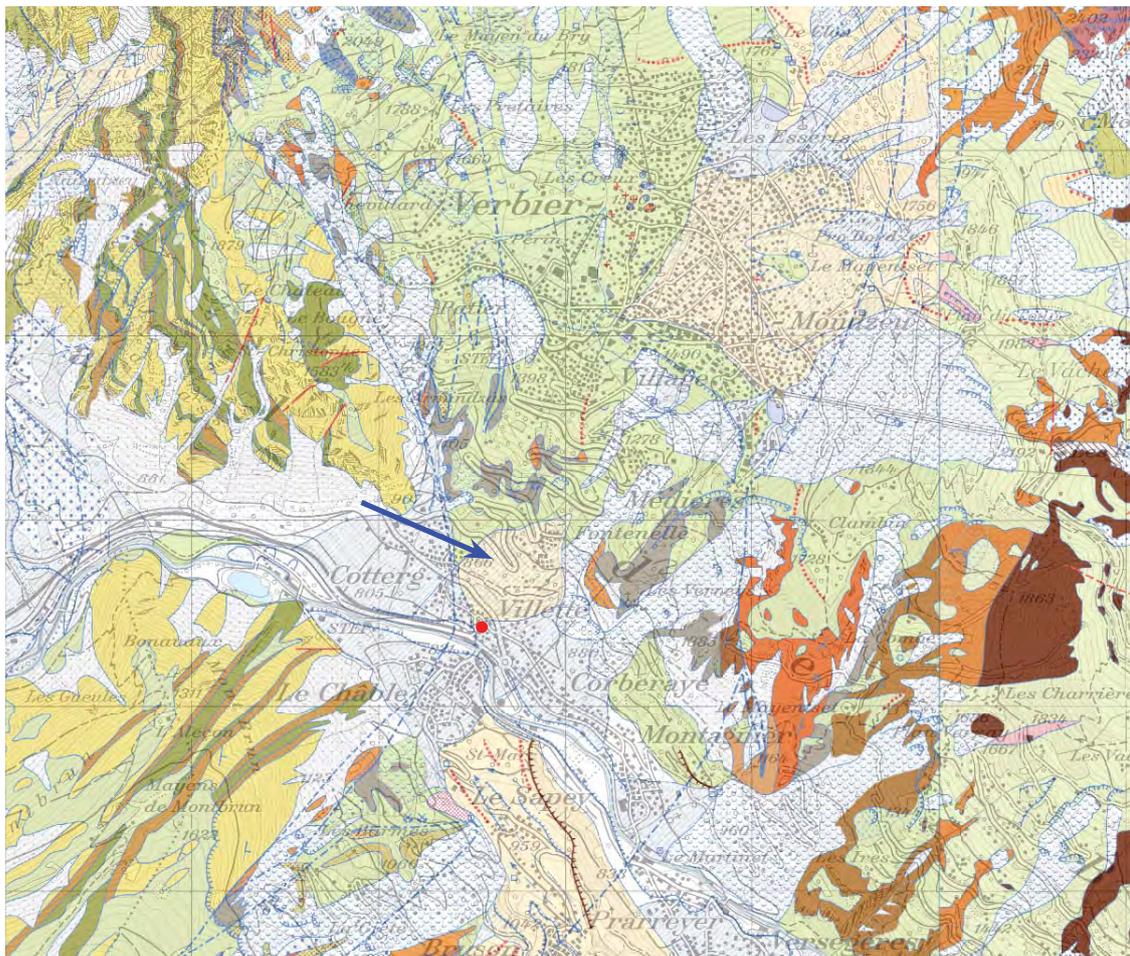
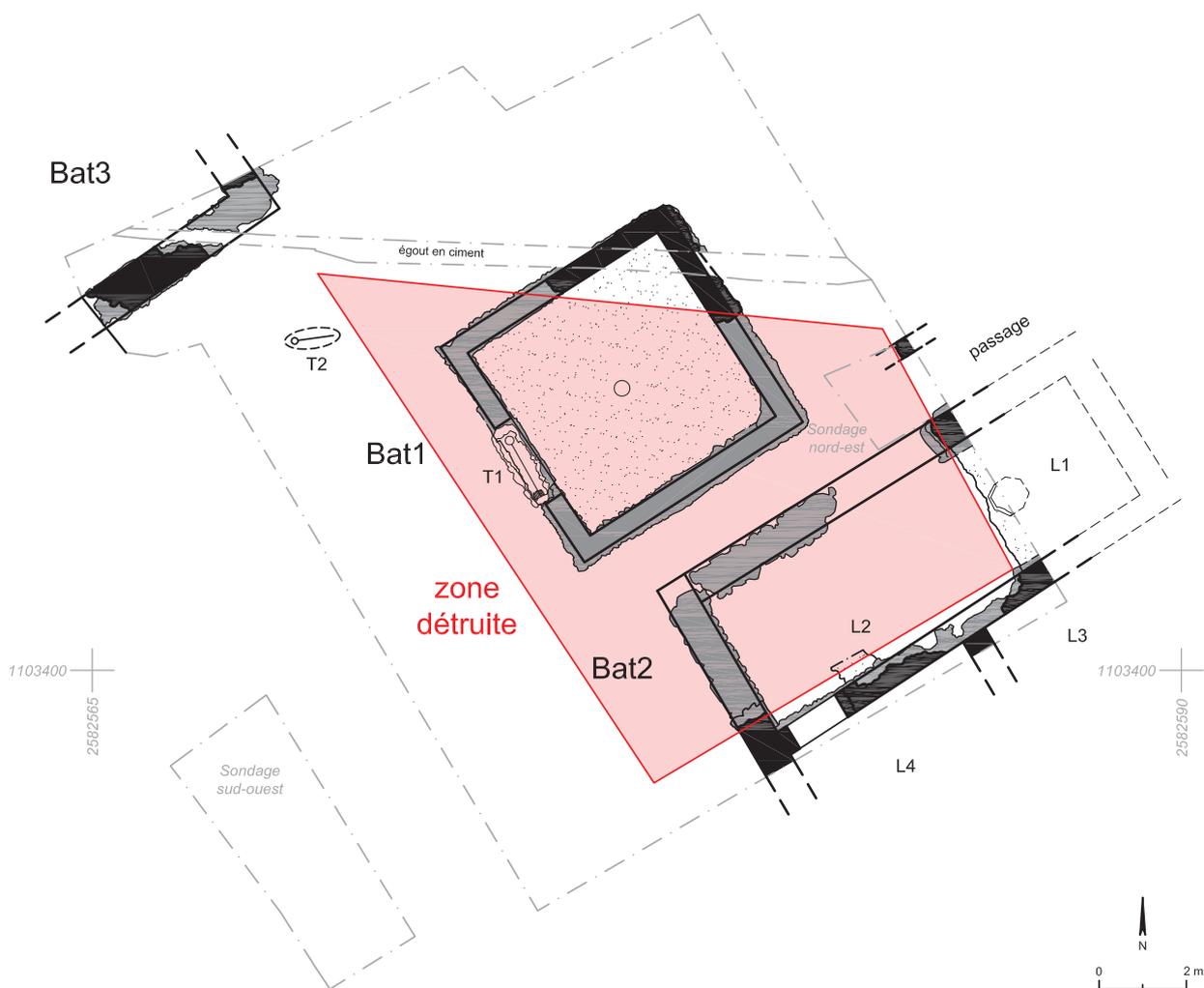
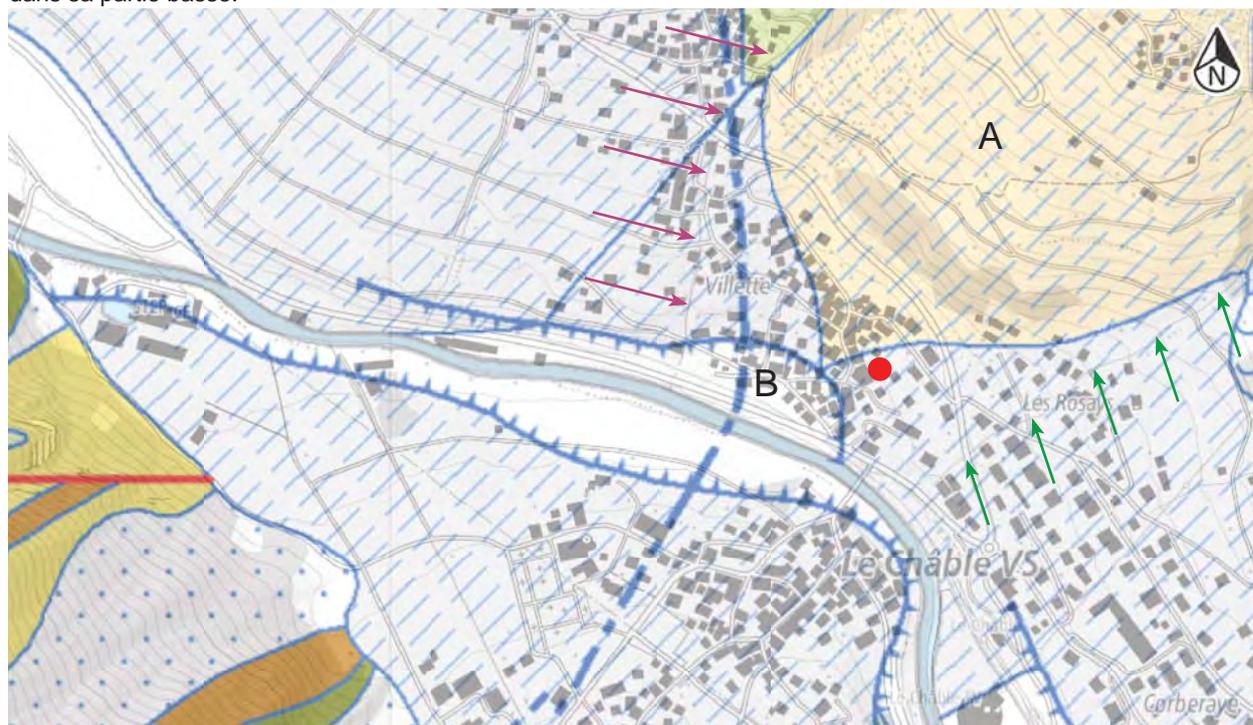


Fig. 2. Bagnes. Villette. Extrait de l'atlas géologique, Sembrancher, nr. 77. La flèche désigne le cône fluvioglacière de Fontenelle (en beige), au bas duquel se situent les vestiges d'époque romaine. © Swisstopo.

Fig. 3. Bagnes. Villette. Extrait de l'atlas géologique, Sembrancher, nr. 77.

A: le cône fluvio-glaciaire de Fontenelle. **B:** le bord d'érosion à l'aval du site (point rouge).

Les flèches roses désignent le torrent à l'ouest du site; les flèches vertes montrent le cours du ruisseau aujourd'hui enfoui dans sa partie basse.

**Fig. 4. Bagnes. Villette.** Plan des vestiges, avec zone excavée avant intervention archéologique.

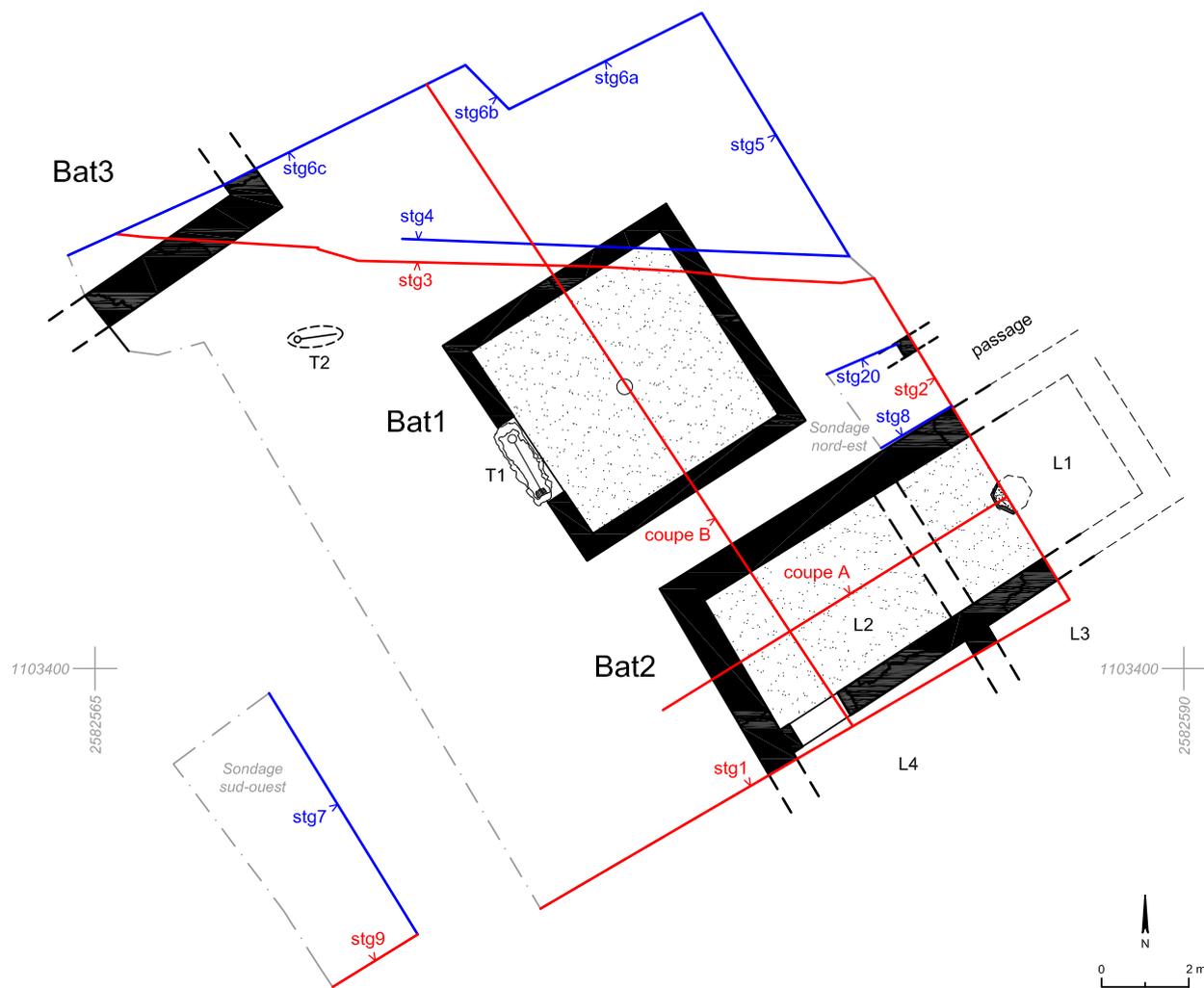


Fig. 4a. Bagnes. Villette. Plan schématique des vestiges, avec situation des coupes. En bleu: les coupes de terrain (stg). En rouge: les coupes illustrées dans le rapport (relevés).



Fig. 5. Bagnes. Villette. Profil amont du chantier (stg2), moitié nord-ouest. **A:** dépôts torrentiels. **B:** alluvions fines (UT32 et 33). **C:** niveau de circulation UT139 à la surface des colluvions (**D**), caractérisé par un niveau de pierres (ici arrachées). **M19:** mur ou base de pilier contemporain du mur M10. **UT92:** niveau de marche entre M19 et M10. Vue du sud-ouest.

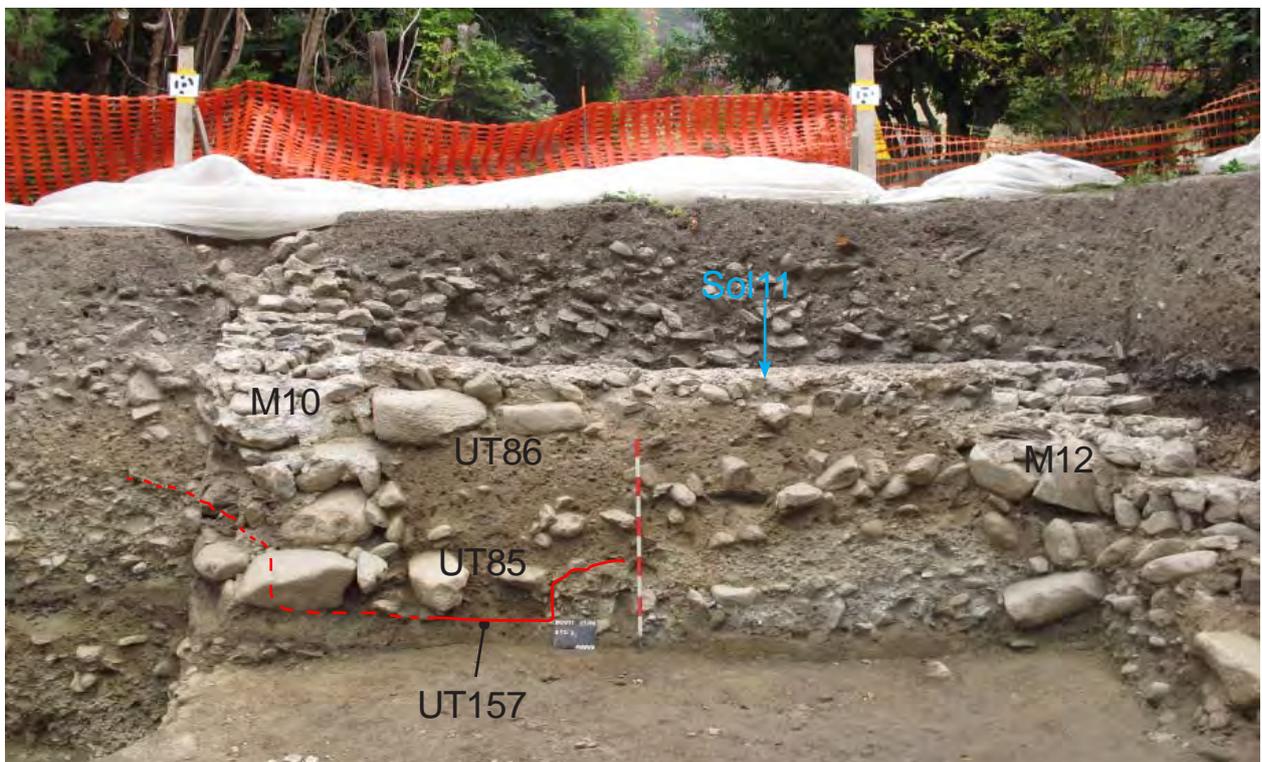


Fig. 6. Bagnes. Villette. Profil amont du chantier (stg2), moitié sud-est. **UT157:** le bisse (bord aval seul distinct). **UT85:** remblai de comblement. **UT86:** remblai de terrassement préparatoire. **Sol11:** sol en mortier du local L1 du bâtiment Bat2. Vue du sud-ouest.

Fig. 7. Bagnes. Villette. Profil nord-ouest du chantier.
A: alluvions fines (silts beiges).
M16: éventuel mur de terrasse tardif.
M159: reste d'un solin en pierres sèches ou d'un trou de poteau.
Vue du sud-est.



Fig. 8. Bagnes. Villette.
Vue générale des vestiges.
Bâtiments Bat1 carré et angle nord-ouest du bâtiment Bat2.
Bat3 plus tardif.
Vue du sud-ouest.
© Archeotech SA.



Fig. 9. Bagnes. Villette. Limite sud-est du chantier.
UT100: reste d'un sol en terre battue appartenant peut-être à un premier état du bâtiment Bat2.
Vue du nord-ouest.



Fig. 10. Bagnes. Villette. Au pied du profil sud-est du chantier.
UT93: trou de poteau appartenant peut-être à un premier état du bâtiment.
Vue du nord-ouest.



Fig. 11. Bagnes. Villette. Bâtiment Bat1, équipé d'un sol en *terrazzo*.
Vue du sud-est.



Fig. 12. Bagnes. Villette. Bâtiment Bat1.
M19: base de pilier ou muret, situé dans le prolongement de la façade sud-est **M101** du bâtiment Bat1.
Vue du sud.



Fig. 13. Bagnes. Villette. Bâtiment Bat1.
Trou du poteau central UT151.
Vue du sud-ouest.



Fig. 14. Bagnes. Villette. Bâtiment Bat1.
Situation de la tombe T1 à l'emplacement
probable d'un seuil.
Vue du sud-ouest.



Fig. 15. Bagnes. Villette. Tombe T1.
Vue du sud-est.

Fig. 16. Bagnes. Villette. Profil nord-est du chantier. **UT11**: sol en terrazzo du local L1 du bâtiment Bat2. **UT103**: foyer aménagé postérieurement dans le sol. Vue du sud-est.

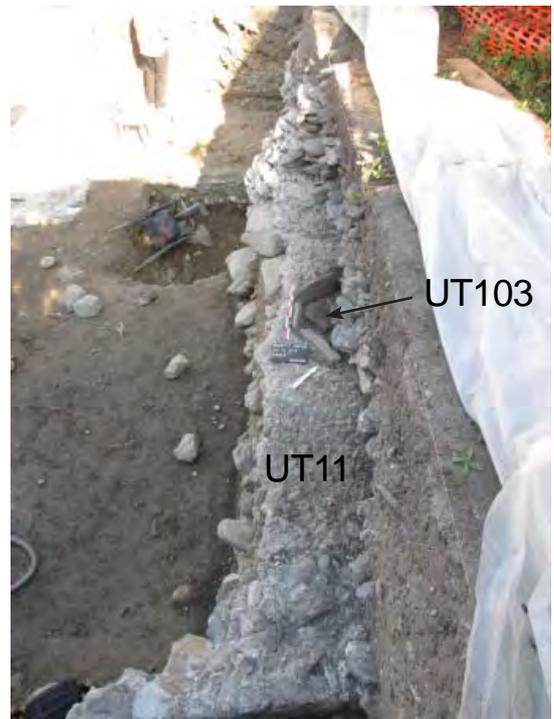


Fig. 17. Bagnes. Villette. Bâtiment Bat2. Foyer UT103 inséré postérieurement dans le sol en *terrazzo* du local L1. Vue du sud-ouest.



Fig. 18. Bagnes. Villette. Profil sud-est du chantier. **UT97**: porte percée dans le mur mitoyen des locaux L2 et L4 (Bat2). Vue du nord-ouest.



Fig. 19. Bagnes. Villette. Seuil de la porte UT97. Les empreintes du bois du seuil sont encore visibles dans la chape de mortier.
UT95 et 96: les piédroits maçonnés de la porte.
 Vue du sud-ouest.



Fig. 20. Bagnes. Villette. Bâtiment Bat1, angle nord conservé. Derrière le jalon: les niveaux de comblement du local.
A: le fragment de tuyau en plomb.
 Vue du sud.



Fig. 21. Bagnes. Villette. Profil conservé sous l'égout en ciment.
A: niveau de marche extérieur du bâtiment Bat1.
B: couche de schistes d'une toiture (construction ou démolition?).
 Vue du sud.



Fig. 22. Bagnes. Villette. Bâtiment Bat2.
A et B: remblais de comblement des locaux L3 et L4.
Vue du nord-ouest.



Fig. 23. Bagnes. Villette. Vue générale des vestiges.
A: limite de l'excavation UT161. Vue du sud-ouest. © Archeotech SA



Fig. 24. Bagnes. Villette. Sondage sud-ouest, profil nord-est.
UT117: niveau de marche de fonction indéterminée.
Vue du sud-ouest.

Fig. 25. Bagnes. Villette. Limite sud-est du chantier.
M107: éventuel mur de terrasse agricole tardif.
Vue du nord-ouest.

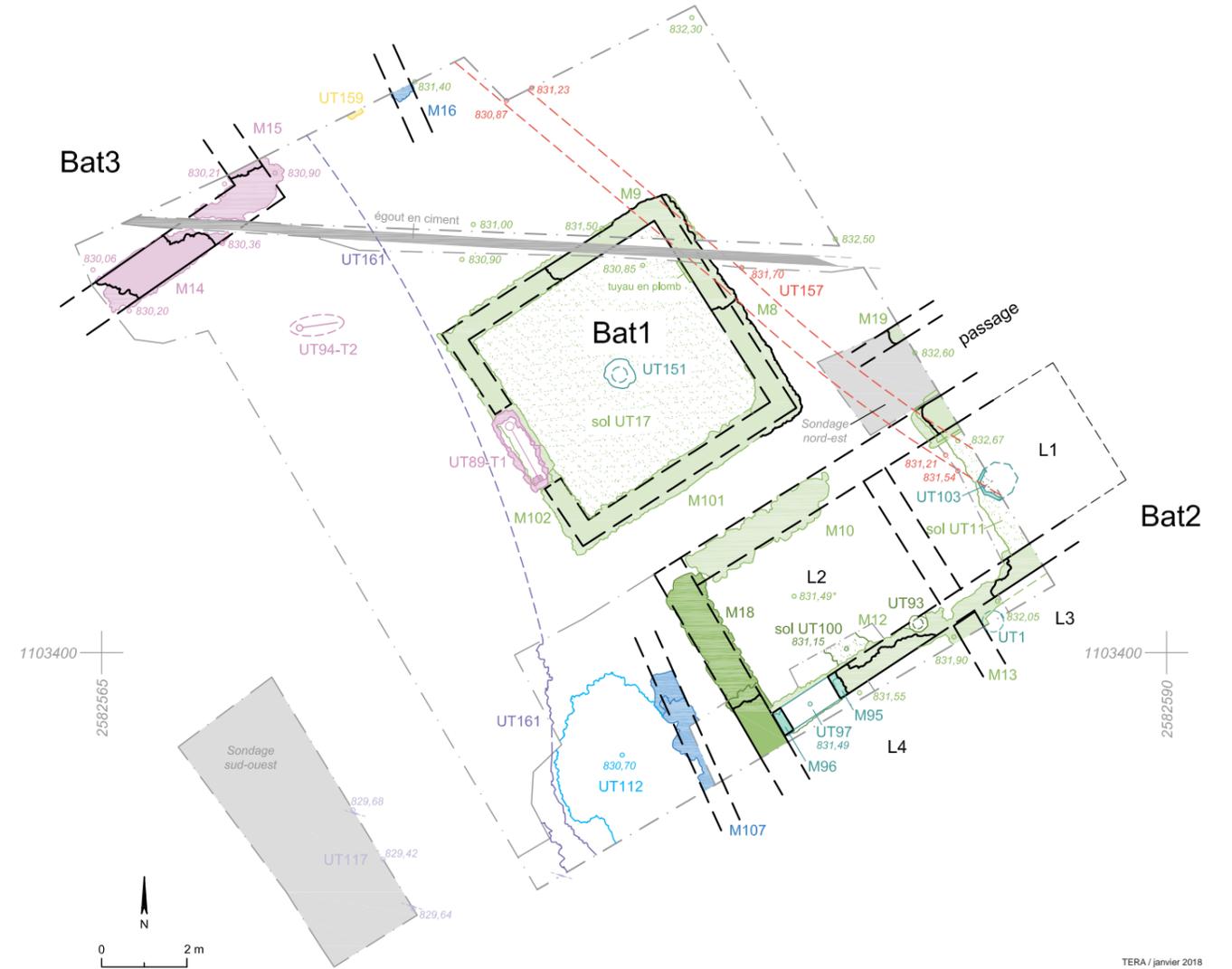


Fig. 26. Bagnes. Villette. Limite sud-est du chantier.
Sommet du trou de pierres UT112.
Vue du sud-ouest.

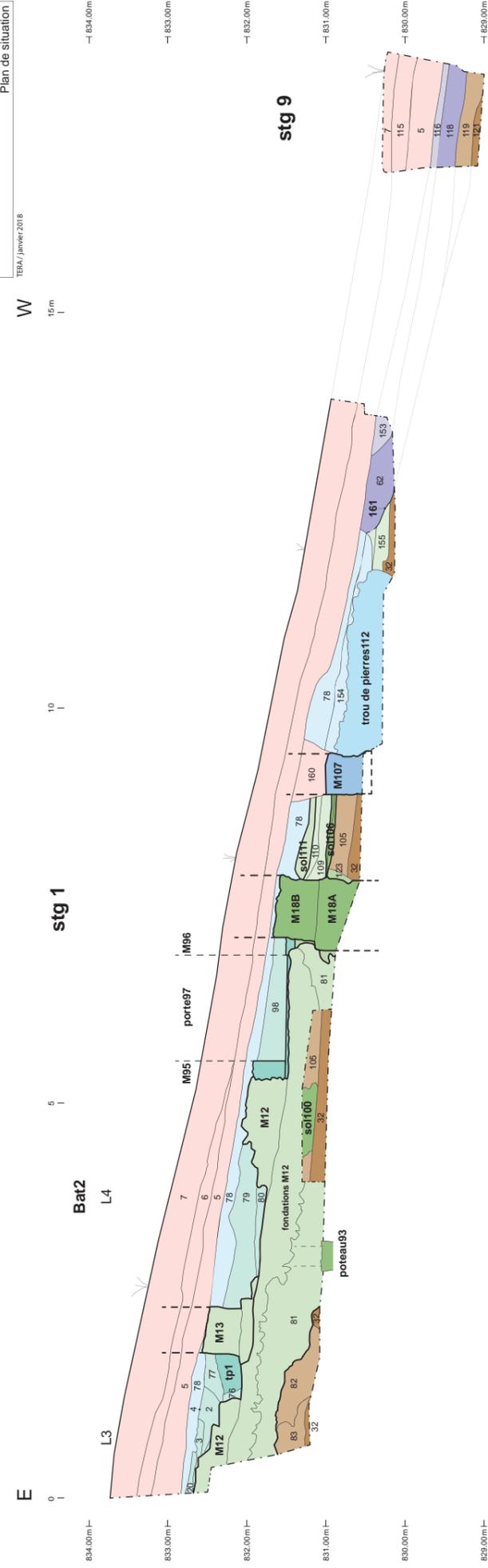
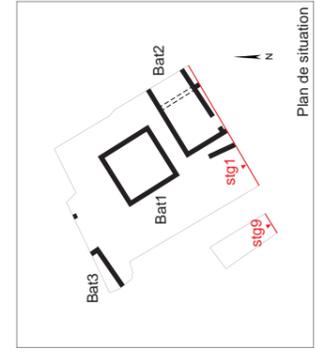


Fig. 27. Bagnes. Villette. Bâtiment Bat3.
M14 et 15: façades sud-est et nord-est.
Vue du nord-ouest.



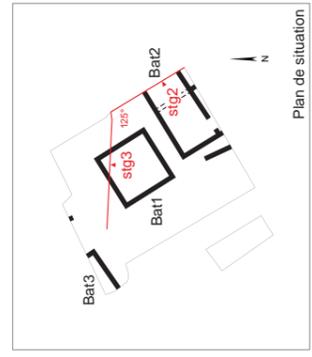


Relevé 1.
Bagnes, Villette.
Plan compilé des vestiges.
Ech. 1/150.

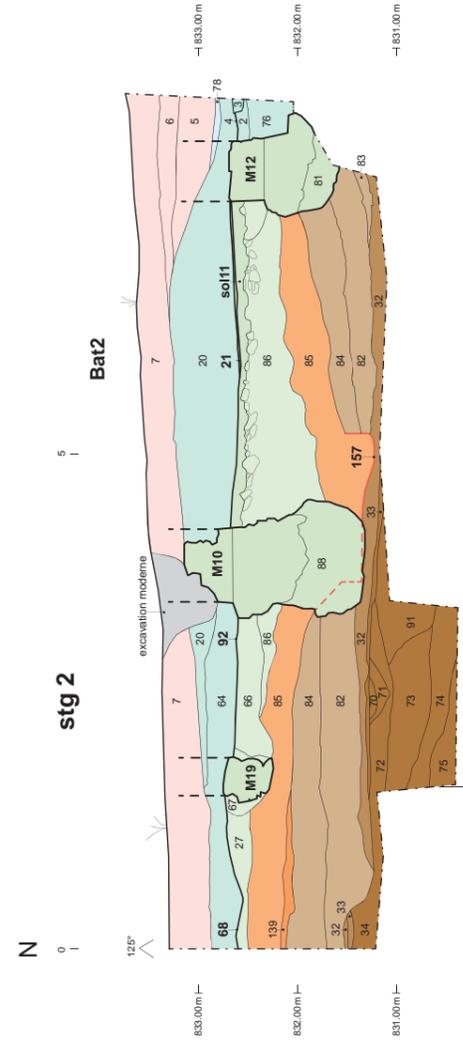


Relevé 2.

Relevé 2.
Bagnes, Villette.
Profil sud-est du chantier.



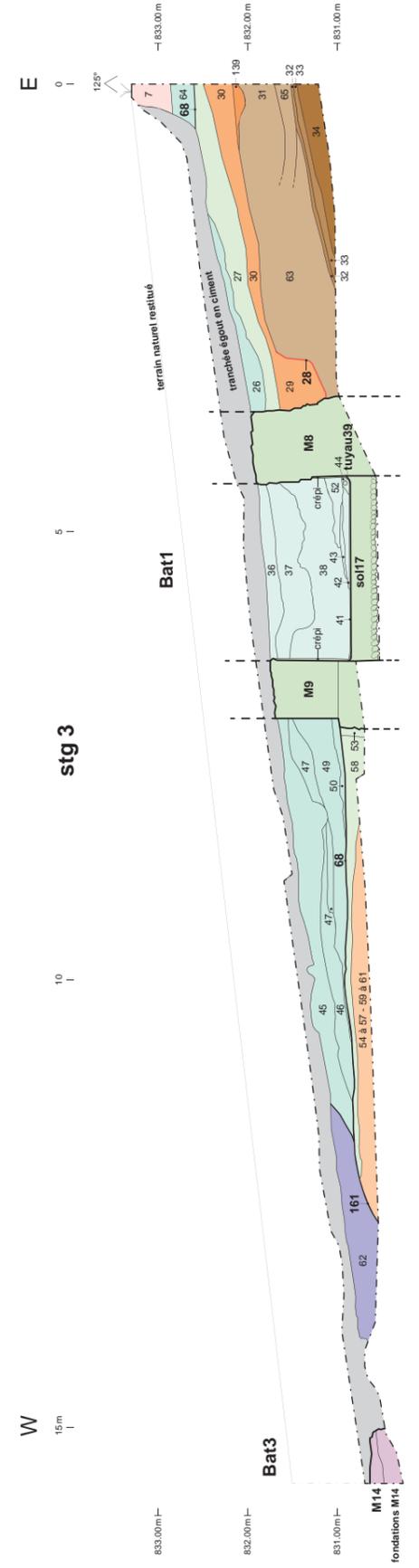
S
10m



N
0

125°

W
15m



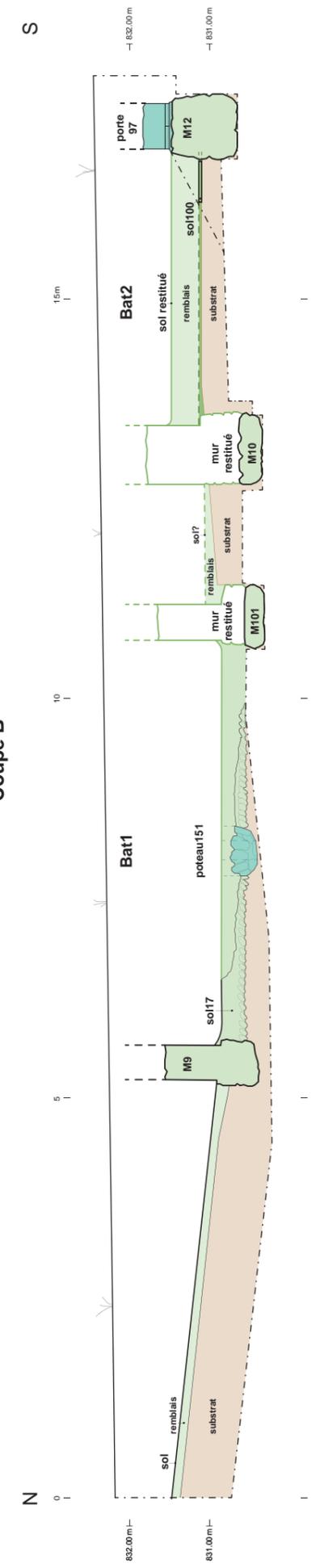
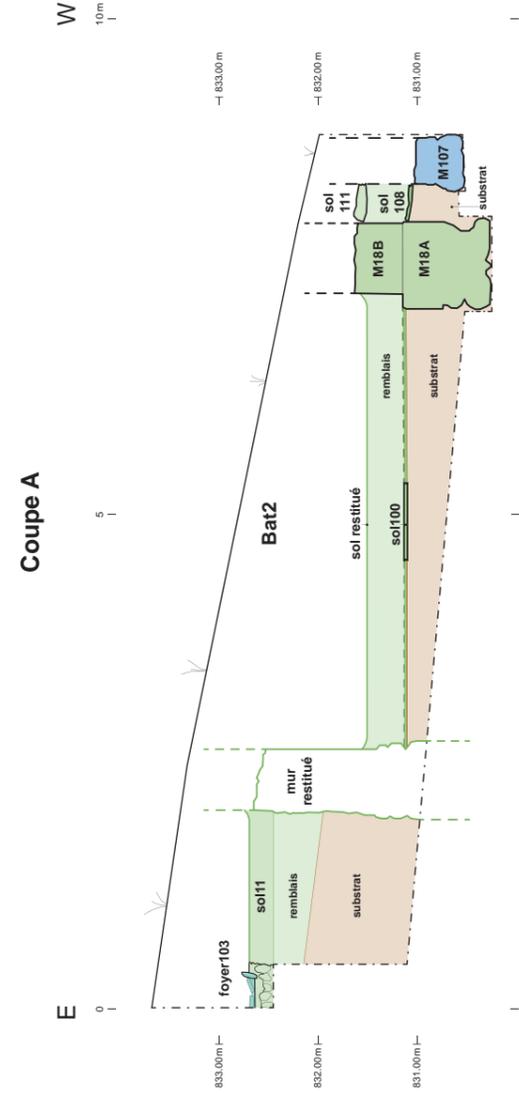
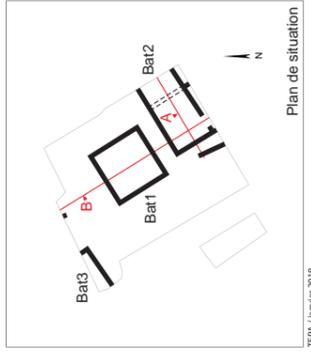
E
0

125°

W
15m

Relevé 3. Bagnes, Villette.
Profil nord-est du chantier (stg2) et son prolongement sous la conduite en béton (stg3)

Relevé 3.



Relevé 4.

Relevé 4. Bagnes, Villette.
Coupes restituées nord-est / sud-ouest (A)
et nord-ouest / sud-est (B).

6 PEINTURES MURALES

Evelyne Broillet-Ramjouié

BAGNES, Villette 2017

Survol des enduits peints, des mortiers de construction et des stucs

I. Inventaire par provenances (Sion, 10.11.2017)

I.1. K001, Bât. 2, L3 (29 frgts)

Enduit 1, brûlé, 2cm ép. (25 frgts)

1. Intonaco rosé, 1mm ép.
2. Couche de réglage gris-rosé beige, 3-4mm, petits sables fins
3. Mortier beige-rose, 1cm ép., rares graviers 3-4mm., rares sables 1mm diam., nodules de chaux rares, 2-3mm.
4. Mortier beige rose clair, 5mm ép., moins de sables, revers plane, un peu bombé
 - Rose-orangé (jaune brûlé ?)
 - Décors jaune-vert sur fond orangé
 - Bandeau vert sur fond rouge
 - Bandeau rouge foncé sur fond rouge clair

Enduit 2, 1,5cm ép. (2 frgts)

1. Intonaco fin 1mm ép.
2. Mortier beige rose, chaux et terre, rares sables, éclats tuileau
 - Fond bordeaux sur tuileau rouge orange

Stuc 1 (2frgts)

I.2. K011 Bât. 1 (46 frgts)

Enduit 3, 1,5cm ép. (43 frgts) (**Fig. 13**, p. 6)

1. Intonaco 1,5mm à 5mm ép., blanc
2. Couche de réglage gris-beige, bcp sables fins, rares nodules de chaux, 8,5mm ép.
 - Bord d'ouverture (porte ou fenêtre) bandeau rouge sur fond blanc
 - Fond rouge -rouge foncé
 - Taches noires sur fond blanc-rose
 - Bandes noires sur fond blanc en limite d'un bandeau rouge
 - Fond brun-rouge avec taches noires (imitation marbre ?)
 - Fond brun-vert (marbre ?)
 - Bande noire sur bandeau rouge

Mortier architectural 1 (2 frgts) (**Fig. 16**, p. 6), négatifs de plafond ou stuc plis de vêtement ? Même type de mortier qu'enduit 3.

Mortier architectural 2 (1frgt), sol ?, paroi ? sans intonaco, lissé. Gris-blanc clair.

I.3. K012 Bât. 1 (68 frgts)

Enduit 3, 1,9 cm ép. (66 frgts) (**Fig. 14**, p. 6)

3. Intonaco 1,5mm à 5mm ép. blanc,
 4. Couche de réglage gris-beige, bcp sables fins, rares nod. de chaux, 8,5mm ép.
 5. Mortier gris clair 5-6mm ép., bcp sables fins, nod. chaux
- Grosses taches noires sur fond blanc-rose.
 - Bandeau rouge sur fond blanc bordé par une bande noire, sur laquelle passe à angle droit une bande rouge très pâle.
 - Champ rouge brun avec taches jaunes, imitation de marbre ?
 - Filet rouge-rose sur fond blanc-rose.
 - Bande noire accolée à un bandeau rouge.

Mortier architectural 3 (1 frgt) (**Fig. 17**, p. 6), négatifs de bottes de roseaux ?

Mortier architectural 4 (1 frgt), mural ? peut-être un second enduit car négatif de piquetage à l'arrière, deux strates conservées, une rose et l'autre grise, à l'arrière de laquelle le négatif est conservé.

I.4. K013 T.1 (2 frgts)

Enduit 3 (2 frgts)

- Monochromes rouges

I.5. K019, Bât. 2, L4 (215 frgts)

Enduit 1, brûlé, (201 frgts)

- Fond rose-orange avec plis de tenture ? (**Fig. 1**, p. 7)
- Cercle double avec guirlande verte, fond rouge foncé
- Bandeau de séparation entre fond rose et rouge filets gris (blanc) (**Fig. 2**, p. 7)

Enduit 4 (2 frgts)

3 couches de mortier très blanc avec peu de sables, bcp végétaux, assez léger.

Mortier architectural 5 (1 frgt), enduit au tuileau avec négatif de *tubulus*

Mortier architectural 6 (2 frgts), terrazzo

Stuc 1 ? (2 frgts)

I.6. K020, Vrac (261 frgts)

Enduit 1, brûlé, (255 frgts)

- Fond rose orange
- Cercle double, guirlandes partant d'un cercle (**Fig. 4, 6 à 8**, p. 7)
- Plis de tenture ? (**Fig. 3**, p. 7)
- Fond blanc avec rainures jaunes ?
- Bandeau vert horizontal avec filets blancs entre fond jaune et rouge (**Fig. 5**, p. 7)

- Trace accrochage stuc ?

Enduit 5 (4 frgts) (Fig. 15, p. 8)

- Bandes vertes sur fond blanc
- Fond rose
- Fond gris-bleu très brûlé, avec filet brun-noir

Mortier architectural 5 (2 frgts) (Fig. 18, p. 8), au tuileau avec reste de *tubulus* encore en place.

I.7. K021Bât. 2, L4 (231 frgts)

Enduit 1, brûlé, (223 frgts)

- Fond rose orange
- Cercle double, guirlandes partant d'un cercle (Fig. 9 à 12, p. 8)
- Plis de tenture ?
- Fond blanc avec rainures jaunes ?
- Bandeau vert horizontal avec filets blancs entre fond jaune et rouge
- Trace accrochage stuc ?

Mortier architectural 7 (2 frgts), terrazzo

Mortier architectural 8 (2 frgts)

Stuc 1 (4 frgts)

I.8. K023 Bât. 1 (5 frgts)

Mortier architectural 5 (1 frgt), enduit au tuileau, lissé

Mortier architectural 9 (3 frgts), mur ? très blancs, stucs ?

Mortier architectural 10 (1 frgt), incurvé

I.9. K028 Bât. 1 (3 frgts)

Enduit 3 (1 frgt)

- Bande rouge ?

Mortier architectural 1 (2 frgts), stuc, bord de motif ?

I.10. K035 vrac (5 frgts)

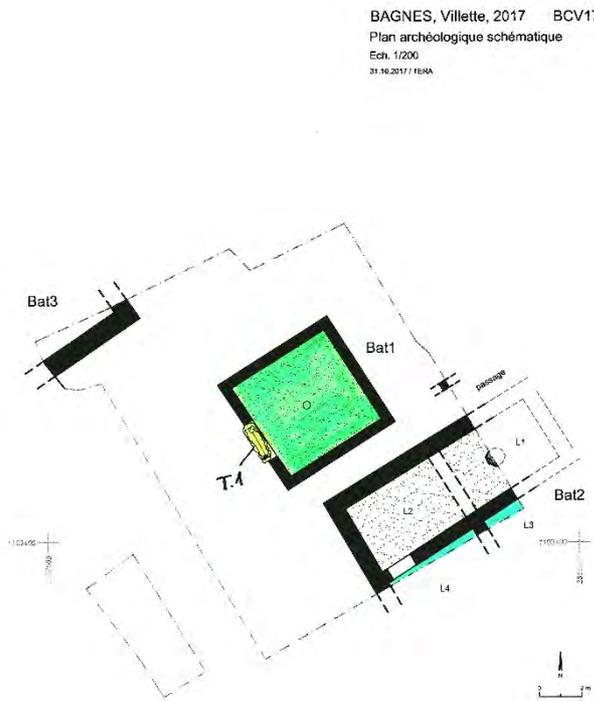
Enduit 3 ? (5 frgts) rouge clair

I.11. K040 Bât. 2, L3 (1 frgt)

Enduit 1, brûlé, (1 frgt)

- Monochrome rouge clair

II. Synthèse



L'ensemble du matériel, composé de 859 fragments, paraît provenir des remblais d'abandon comblant les constructions observées sur le site.

Il provient de 4 gisements particuliers : le bâtiment 1, la tombe 1, les locaux 3 et 4 du bâtiment 2.

II.1. Bâtiment 1¹ (III. 1, vert et jaune)

L'enduit 3² distingué pourrait, en l'état du matériel conservé, constituer le décor d'un des étages de cet espace. Les décors découverts n'apportent toutefois que peu d'indices pour envisager un type de décoration précis, caractéristique d'une période particulière.

III. 1 Plan des fouilles. Villette (Bagnes), 2017 (Tera Sàrl, Sion).

Des panneaux blancs bordés de bandes noires et limités par des bandeaux rouges peuvent être proposés en zone médiane se développant probablement au-dessus de compartiments imitant du marbre (brun-rouge à taches noires, brun-vert, blanc à taches noires). Un élément de bord d'ouverture limité par un bandeau rouge sur fond blanc a été distingué, assurant la présence d'une fenêtre ou d'une porte peinte. De tels vestiges sont communs et peuvent se rattacher à des représentations picturales des 1^{er}-2^{ème} s. de notre ère, dès l'époque flavienne (Fig. 13-14, 16-17, p. 6).

II.2. Bâtiment 2³ (III. 1, bleu)

L'enduit 1⁴ est le groupe pictural principal retrouvé dans le bâtiment 2, que ce soit dans le local 3 que le local 4 (majoritaire). Le décor a subi l'action du feu et ses motifs ont tous viré de couleurs (Fig. 1 à

¹ Bât. 1 : K.011, 012, 023, 028, vrac K.035 ainsi que T.1 (K.013). **Enduit principal 3**, Mortiers architecturaux 1 à 5, 9 et 10, cf. Inventaire par provenances, *supra*.

² 117 frgts distingués.

³ Bât. 2 : K.001 (L3), 019 (L4), 021(L4), 040 (L3), vrac K.020. **Enduit principal 1**, Enduits 2, 4 à 5, Mortiers architecturaux 5 à 8, Stuc 1, cf. Inventaire par provenances, *supra*.

⁴ 705 frgts dénombrés.

12, 15 et 18 p. 7-8). La zone médiane semble se développer sur fond jaune (rose-orange) séparée verticalement par des bandeaux rouges. Des bandeaux verts limitent horizontalement le registre médian. Le champ principal jaune porte des guirlandes vertes évoquées par de rares feuilles qui semblent s'organiser autour de cercles rouge foncé, non loin de grands médaillons circulaires. Ces motifs paraissent alterner avec des zones représentant des tentures, ornées de points d'attaches. La zone inférieure est probablement à fond blanc agrémentée de veinures jaunes. En l'absence d'autres indices complémentaires, la compréhension de cette composition peinte reste très conjecturale. On a toutefois l'impression que la surface picturale s'interrompt, en limite du registre peint, plus vraisemblablement en zone supérieure, pour faire place à un décor stuqué (peut-être le stuc 1, ponctuellement conservé). Enfin, les guirlandes ont été peintes au-dessus de tracés préparatoires réalisés à la brosse, technique particulière habituellement observée sur des décors du 2^{ème} s. voire du début du 3^{ème} s. apr. J.-C., typique des peintures antonino-sévériennes.

Il s'agit ici de l'unique élément chronologique pertinent de la collection des revêtements muraux découverte sur le site de Villette.

Pour Pictoria, S.n.c. Lausanne,

Evelyne Broillet-Ramjoué

12 novembre 2017

Photos du matériel du bâtiment 1



Fig. 13. Décor 3, K011.



Fig. 14. Décor. K. 012.



Fig. 16. Mortier architectural 1, K.011.



Fig. 17. Mortier architectural 3, K.012.

Photos du matériel du bâtiment 2



Fig. 1. Enduit 1.1, K.019.



Fig. 2. Enduit 1.2 a et b, K.019.



Fig. 3. Enduit 1.3, K.020.



Fig. 4. Enduit 1.4, K.020.



Fig. 6. Enduit 1.5, K. 020.



Fig. 7. Enduit 1.6, K.020.



Fig. 8. Enduit 1.7, K.020.



Fig. 9. Enduit 1.9, K.021.



Fig. 10. Enduit 1.10, K.021.



Fig. 11. Enduit 1.11, K.021.



Fig. 12. Enduit 1.12, K.021.



Fig. 15. Enduit 5, K.020.



Fig. 18. Mortier architectural 5, K.020.